



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

Chapitre 8 : Gabarit sémantique des émotions et polysémie

8.1. Introduction du chapitre 8

Comme dans le chapitre précédent, nous décrivons les sens de lexies d'un champ d'étude que nous formalisons par des définitions en NSM. Le présent chapitre concerne les émotions. Nous nous fondons sur un gabarit sémantique proposé par Wierzbicka (1992, 1999, 2002). Ses travaux et d'autres qui s'en sont inspirés (Wierzbicka et Harkins 2001) sont vraisemblablement les descriptions sémantiques les plus systématiques et les plus poussées dans ce domaine. Nous nous sommes aussi inspiré des études de Iordanskaia (1973, 1986) en MTT. Contrairement au chapitre précédent, nous ne fournissons que peu d'informations encyclopédiques. La raison en est simple : nos lecteurs ont fait l'expérience des émotions que nous prenons en exemple. Nos informations sont presque uniquement d'ordre linguistique. Ceci du reste a une conséquence sur l'organisation du chapitre. Nous discutons le sens des unités lexicales qui dénotent des émotions universelles comme la peur, la colère, ou la joie ; leur cooccurrence lexicale restreinte ; et les constructions linguistiques spécifiques au wolof. Nous comparons aussi les définitions que nous proposons avec celles produites pour d'autres langues en NSM. Dans ce chapitre, nous examinons trois caractéristiques du champ des émotions du wolof, divisé en quatre sections. Précisons que ces caractéristiques ne sont pas spécifiques au wolof, mais se retrouvent dans d'autres langues du monde. Elles sont néanmoins remarquables. En premier lieu, des lexèmes qui dénotent des émotions comme la colère ou l'effroi, sont employés comme verbes statiques, comme verbes dynamiques, et comme noms (8.2.). Cette dimension a été peu prise en compte pour l'établissement du contenu du cadre lexico-syntaxique dans le gabarit sémantique des émotions en NSM. Nous la discutons ici. En second lieu, le nom XOL qui désigne le cœur, est la base de nombreuses expressions dénotant des émotions (8.3.). Des faits similaires existent dans de nombreuses langues (Wierzbicka et Enfield 2002, Batic éd. 2011 pour des langues africaines). Nous contrastons la définition que nous proposons pour le nom qui désigne le cœur, avec celle que propose Wierzbicka (1992 : 47-55). En troisième lieu, de nombreux verbes d'état qui dénotent des

qualités physiques comme la lourdeur (8.4.) ou la chaleur (8.5.), sont les collocatifs du nom XOL dans les expressions d'émotions. Il faut alors se demander si ces verbes ont un autre sens lorsqu'ils sont collocatifs. Nous le discutons. Notre contribution à l'étude de la polysémie dans le champ des émotions focalise l'attention sur la diversité des signèmes qui peuvent dénoter des émotions (hyperlexème, phrasème et semi-phrasème). Commençons ce chapitre en présentant le contenu du gabarit sémantique des émotions proposé par Wierzbicka (1999 : 49-122).

8.2. L'expression des états émotionnels en wolof

8.2.1. Scénarios cognitifs des émotions

L'attribut « cognitif » doit ici être entendu au sens de : ce qui est constitué d'éléments qui appartiennent à la cognition humaine (Wierzbicka 1999 : 14-15). Cela signifie que pour le gabarit sémantique d'une émotion, il s'agit de saisir un état psychologique. Pour cette raison, le terme de « scénario cognitif » a été préféré au terme de « scénario motivationnel ». Wierzbicka (1992, 1999 : 49-122) propose que la décomposition du sens linguistique des émotions consiste à décrire un état psychologique de la personne qui ressent l'émotion, ainsi que les interactions avec l'environnement. Prenons l'exemple de la lexie SURPRISE du français. Nous empruntons l'exemple à Barque (2008 : 1) : *un chat noir sort à toute vitesse, la faisant basculer dans le placard à balais sous l'effet de la surprise*. Pour décomposer le sens du nom SURPRISE, il faudrait d'abord dire qu'un événement est arrivé (le chat est sorti). Puis il faudrait dire que la personne dont il s'agit (pronom de troisième personne du singulier *elle*) ne pensait pas que cet événement allait arriver. Enfin, il faudrait dire que c'est cela (le fait que le chat est sorti) qui a causé ce sentiment de surprise. Le sens de la lexie SURPRISE est ainsi décomposé en trois éléments dont le deuxième est un événement psychologique. En NSM, un événement psychologique est nécessairement décrit par le primitif 'penser'. Rappelons qu'il n'y a que trois « prédicats mentaux » (selon la terminologie de la liste des primitifs, cf. 6.2.2.) : 'penser', 'savoir', et 'vouloir'. Ce sont eux qui permettent de décrire des états psychologiques comme les émotions. C'est pour cette raison qu'ils constituent la base de la décomposition des lexies d'émotion. En conséquence, l'objection qui consisterait à faire remarquer qu'une émotion est

instantanée, et qu'elle ne laisse pas le temps à la personne qui ressent l'émotion d'être animée de pensées, n'est pas recevable. Car il s'agit ici de décomposer le sens linguistique des faits de langue utilisés pour conceptualiser des émotions, et non les réactions biologiques et biophysiques d'une personne qui ressent une émotion.

Concrètement, le scénario débute par la description de l'événement qui cause l'émotion. Il décrit ensuite la réaction à cet événement de la personne qui ressent l'émotion. Puis il formule l'évaluation de cet événement faite par le locuteur, et éventuellement faite aussi par son entourage social. Le modèle général de la définition d'une lexie ou d'une expression dénotant une émotion est le suivant :

- (a) quelque chose s'est produit comme ça
....
- (b) la personne a pensé quelque chose comme ça
....
- (c) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

Dans ce modèle, les points de suspension entre les propositions indiquent que les descriptions qui précèdent les points de suspension sont développées pour saisir la spécificité de chaque émotion. La proposition (a) décrit l'événement qui a causé l'émotion. La proposition (b) exprime la réaction psychologique de la personne qui ressent l'émotion. La proposition (c) conclue la description et formule l'hypothèse qu'une émotion est la traduction sensible (c) de la réaction psychologique (b) d'une personne à un événement (a).

Wierzbicka a distingué les émotions par l'évaluation positive ou négative de l'émotion par les locuteurs, par le type d'événement qui cause l'émotion, et par l'orientation de l'émotion. Ainsi, la joie s'oppose à la tristesse par l'évaluation positive de la première et l'évaluation négative de la seconde. Le remords se distingue de la nostalgie notamment par le type d'événement qui cause l'émotion : quelqu'un qui a des remords a fait quelque chose (il est l'agent d'un événement antérieur), alors que quelqu'un qui ressent de la nostalgie pense à un fait antérieur dont il regrette la disparition (sa participation à ce fait ne nécessite pas d'être connue). Enfin, la honte s'oppose à la pitié par l'orientation de l'émotion : la honte est un sentiment envers soi-même alors que la pitié est tournée vers autrui. Présentons à présent les lexies et les expressions du wolof qui dénotent des émotions.

8.2.2. *Le lexique d'émotions du wolof*

En wolof, les lexies qui dénotent des états émotionnels sont soit des verbes comme BÉG 'être heureux', soit des noms dérivés de ces verbes, comme MBÉGTE 'joie' (alternance consonantique à l'initiale du radical /b/ *versus* /mb/). Il faut ajouter à ce lexique des émotions, des collocations basées sur des noms de parties du corps, comme *xol neex* 'être heureux', littéralement « cœur être agréable ». L'exemple suivant illustre ces trois possibilités. Rappelons que notre description du lexique rend compte des relations qui connectent des lexies ou des lexèmes, et que les collocations sont des combinaisons syntagmatiques de lexies. Nous avons défini la collocation par la cooccurrence lexicale restreinte de deux lexies sur le plan syntagmatique (cf. notre exemple de *prendre une décision* en 5.3.1.). Nous avons pris l'exemple de la joie exprimé par une lexie verbale en (103a), une lexie nominale dérivée de la précédente en (103b), et celui de la tristesse exprimé par une collocation en (103c). Nous ne commentons pas pour l'instant la collocation *xol jooy* en (103a) qui dénote l'intensité d'une émotion.

(103a)
 sol-al nga ma, ma **bég** b-a sama xol jooy
 porter-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS.1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé je suis heureux à en pleurer', lit. 'jusqu'à ce que mon cœur pleure'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Dans l'énoncé (103a), le verbe BÉG 'être heureux' est un verbe d'état statif (le verbe au parfait se traduit par un présent temporel, cf. 3.7.3., comme *bég na-a* /être heureux PFT-1SG/ 'je suis heureux'). Dans l'énoncé (103b), le même état émotionnel est cette fois exprimé par la collocation *am mbégte* 'être heureux', littéralement « avoir de la joie ». Le collocatif verbal AM 'avoir' a la fonction d'un verbe support pour le nom qui dénote l'état émotionnel (cf. 4.4.4.). Remarquons que la proposition locative *ci* antéposé au nom MBÉGTE 'joie' implique un actant non exprimé ici qui dénoterait l'objet de l'émotion.

(103b)
 am na-ø ci **mbégte** b-u réy
 avoir PFT-3SG LOC joie CL-REL être gros
 'il en a une grande satisfaction'
 (Robert 1985, 1 : 23)

Enfin, l'énoncé (103c) illustre l'expression de la tristesse opposée à la joie des deux énoncés précédents, par une collocation dans laquelle le nom d'une partie du corps (XOL 'cœur') est la base de la collocation, et un verbe qui dénote une qualité (NAQARI 'être désagréable') est le collocatif. Notons que le verbe d'état NAQARI 'être désagréable' est l'antonyme de NEEX 'être agréable' marqué par le suffixe inversif *-i*. En conséquence, Nous pouvons prédire qu'une expression comme *xol bu neex* littéralement *cœur qui est agréable* soit l'antonyme de l'expression précédente et ait le sens de 'être heureux', ce qui est effectivement le cas. Rappelons qu'une combinaison comme *xol bu neex* est construite sur le schéma de la construction qualificative que nous avons représentée par [N CL-*u* V]. Le morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe nominale du nom qui instancie la variable N, et ce nom est qualifié par le verbe qui instancie la variable V (cf. 1.4.1.).

(103c)

mu jaaxaan ci garab g-i, tēdd, ndeysaan
 3SG se coucher sur le dos LOC arbre CL-LOC se coucher ITJ
 'il s'allonge sur l'arbre'

ak **xol-am** **b-u** **naqari**
 avec cœur-POSS : 3SG CL-REL être désagréable
 'avec le cœur meurtri'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 84)

Pour être complet, l'intensité d'une émotion est souvent exprimée en wolof par des collocations particulières, basées sur un idéophone adverbial qui désigne une intensité, et dont le collocatif est le verbe NE 'dire'. Par exemple, l'idéophone utilisé pour exprimer une honte intense est TĒRIT. La collocation NE TĒRIT signifie 'avoir une grande honte'. Alors que c'est le verbe RUS qui signifie 'avoir honte'. Mais la combinaison RUS TĒRIT est agrammaticale. L'énoncé ci-dessous illustre cette collocation, où le nom FIT qui désigne l'esprit est le sujet du verbe NE 'dire'. Dans ces collocations, le sujet du verbe peut désigner soit la personne qui ressent l'émotion, soit une entité qui fait partie de cette personne (l'esprit ici).

(103 d)

sa-w fit **ne tērit**
 POSS.2SG-CL esprit dire IDEO
 'tu es mal à l'aise' lit. « ton esprit dit tērit »
 (Cissé 2006, 392 : 5)

Pour définir une émotion, nous avons ainsi à notre disposition des lexies verbales, des lexies nominales la plupart du temps dérivées des lexies verbales, et des expressions collocationnelles. Les collocations basées sur les noms de parties de corps comme *xol bu naqari* sont très utiles pour proposer des définitions d'émotions, car elles verbalisent un événement physique associé à l'émotion. Dans l'énoncé (103c), l'événement est une qualité temporaire attribuée à la partie du corps (le nom XOL 'cœur' est la tête d'une construction qualificative). L'emploi de cette construction indique que le locuteur a choisi d'exprimer un état émotionnel, et non une action volontaire. En d'autres termes, la personne qui ressent l'émotion est considérée comme passive face à l'émotion. Enfin, le couple d'antonymes NEEEX / NAQARI pour exprimer respectivement la joie ou la tristesse indique clairement que le locuteur évalue positivement ou négativement l'émotion. Les critères pour décrire et distinguer des émotions proposées par Wierzbicka semblent adéquats. Voyons comment distinguer l'emploi verbal de l'emploi nominal dans les définitions des états émotionnels.

8.2.3. États émotionnels

D'après ce que venons de voir, nous avons l'indication qu'une émotion comme la joie ou la satisfaction, est évaluée en termes positifs. D'un état émotionnel comme la joie ou la satisfaction, nous pouvons inférer qu'un événement positif a causé l'émotion, et que la personne a pu réagir à cet événement. L'examen de données comme celles de l'exemple (103) que nous répétons ci-dessous, semble aller dans ce sens.

(103b)
 am na-ø ci mbégte b-u réy
 avoir PFT-3SG LOC joie CL-REL être gros
 'il en a une grande satisfaction'
 (Robert 1985, 1 : 23)

Dans l'énoncé (103b), la proposition *ci* qui précède le nom de l'émotion marque l'introduction d'un second actant du nom d'émotion, non exprimé ici (« quelqu'un a une émotion à propos de quelque chose »). 'quelque chose' symbolise ici le second argument du nom MBÉGTE. Quant à l'énoncé (103a), il a deux propositions

juxtaposées. Le verbe de la première est à la forme verbale du parfait (*solal nga*), tandis que celui de la seconde est à la forme la plus simple du verbe, puisqu'elle est réduite à la forme du seul lexème verbal. Le seul morphème qui cooccure avec le verbe BÉG est en effet le morphème de personne *ma* de première personne du singulier (*ma bég*). La juxtaposition de ces deux propositions crée un enchaînement de cause à effet. La joie est ainsi un état émotionnel positif causé par un autre événement.

(103a)

sol-al nga ma, ma **bég** b-a sama xol jooy
 porter-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS. 1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé je suis heureux à en pleurer'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Nous avons une autre information linguistique pour définir un état émotionnel. Il s'agit d'un état dont l'intensité est variable, puisque l'emploi verbal comme l'emploi nominal sont combinés à des expressions qui expriment l'intensité. En (103a), la conjonction *ba* 'jusqu'à' est postposée au verbe BÉG 'être heureux', et attend une forme verbale dont le sens exprime un haut degré du sens du précédent verbe. L'expression *sama xol jooy* est constituée d'un déterminant possessif (*sama* est le pronom possessif à la première personne du singulier), du nom XOL qui désigne une partie du corps, et du verbe JOOY qui désigne l'action de pleurer. Elle dénote une émotion intense. Pour l'emploi nominal en (103b), l'intensité de l'émotion est exprimée par la combinaison du nom de l'émotion au verbe REY 'être gros' qui désigne une dimension importante.

Pour résumer, les énoncés nous donnent trois indications sur le sens lexical des lexies qui dénotent la joie : cette émotion est un état positif ; elle est provoquée par un événement lui aussi positif ; et elle est graduable. Arrêtons-nous à présent sur l'utilisation d'une lexie verbale ou d'une lexie nominale pour exprimer la même émotion. Nous savons que les informations qui concernent la catégorie lexicale de la lexie décrite sont consignées dans le cadre lexico-syntaxique de la définition proposée (cf. 6.6.3.). Wierzbicka (2000 : 285-317) a proposé de rendre compte de la différence des noms et des verbes en NSM par l'emploi de primitifs sémantiques différents. Ainsi, les primitifs 'quelque chose' (avec son allolexe 'chose') et 'quelqu'un' (avec son allolexe 'gens') sont proposés pour les noms, tandis que les primitifs 'faire' et 'se produire' sont proposés pour les verbes. D'autres primitifs

existent pour rendre compte de la différence des deux catégories. Nous reprenons ici ceux que Wierzbicka a choisi pour illustrer un nom et un verbe considérés comme typiques des deux catégories. L'emploi du pluriel nominal répond à un souci de typologie (ce texte est une étude à visée typologique) pour tenir compte du fait que certaines langues ne marquent pas la différence entre le singulier et le pluriel (Wierzbicka cite le japonais : 291) dans l'emploi de noms qui désignent aussi bien une personne qu'un groupe de personnes. Ce qui nous semble intéressant dans ces réflexions concerne les propositions utilisées en NSM. Wierzbicka propose que de façon prototypique, un nom a une fonction de sujet ou d'objet d'un verbe. Pour rendre compte des deux catégories, nous pouvons ainsi former des propositions comme *people do this* ou *this thing happens*. L'emploi de ce type de propositions dans le cadre lexico-syntaxique permet de rendre explicite la catégorie lexicale de la lexie décrite. Pour décrire les deux lexies BÉG 'être satisfait' et MBÉGTE 'satisfaction', nous proposons les deux cadres lexico-syntaxiques suivants.

BÉG 'être satisfait'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un ressent quelque chose de bien
- (b) parce que quelque chose s'est produit

Les propositions (a-b) formalisent la construction typique utilisée d'un verbe du wolof qui dénote un état émotionnel (cf. 103a) : son sujet dénote une personne ; le verbe exprime une évaluation graduable ('quelque chose de bien'); c'est un état (proposition b). Ce cadre lexico-syntaxique ne convient pas vraiment pour décrire la lexie nominale MBÉGTE 'satisfaction', car il ne permet pas de rendre compte de la collocation *am mbégte* 'être heureux'. Pour cela, il serait nécessaire d'employer une ou plusieurs formules qui expriment un état de fait. Nous proposons le cadre lexico-syntaxique suivant pour le nom.

MBÉGTE 'satisfaction' :

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose de bien se produit
- (b) parce que quelque chose d'autre s'est produit
- (c) quelqu'un ressent quelque chose de bien

Dans ce cadre, les propositions (a-b) rendent compte du fait en (a), causé par un événement en (b), tandis que la proposition (c) rend compte de la fonction syntaxique d'objet du nom mbégte 'joie'. Ce qui différencie les deux cadres lexico-syntaxiques concerne ainsi l'ordre des éléments de sens. La décomposition du nom nécessite de rendre compte que le nom dénote un événement, et non un objet. C'est pour cette raison que le nom comporte un élément de sens additionnel dans le cadre lexico-syntaxique. En revanche, le scénario cognitif (la décomposition de l'événement psychologique de la personne qui ressent l'émotion) est le même pour les deux lexies nominale et verbale. Nous proposons de le formaliser de la façon suivante.

Scénario cognitif

- (d) à cause de ça la personne a pu penser quelque chose comme ça :
- (e) « quelque chose de très bien m'est arrivé »
- (f) quand cette personne pense quelque chose comme ça, cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça de bien

La proposition (d) donne le squelette général de la définition qui est qu'une émotion est causée par un événement antérieur. Par l'enchaînement des cadres lexico-syntaxiques et du scénario cognitif, nous rendons compte ainsi de la réaction à l'événement, motivation de l'état émotionnel. Notons que la dernière proposition (g) lie l'émotion à l'événement antérieur qui cause l'émotion. Pour cette raison, la proposition (g) n'est pas en retrait comme les deux propositions qui la précèdent. Celles-là constituent le scénario de l'émotion. La première proposition du scénario cognitif propose que l'émotion soit un processus psychologique : c'est pourquoi nous avons utilisé une formule comme « quelqu'un a pu penser ». La proposition (e) verbalise cette pensée basique, qui est qu'un événement très positif est arrivé à la personne qui ressent l'émotion. Nous avons ainsi rendu la graduabilité du nom et du verbe d'émotion par l'emploi de l'adverbe TRÈS du français.

Comparons notre définition avec celles du verbe et du nom de l'anglais HAPPY et HAPPINESS proposés par Wierzbicka (1999 : 52-53), et qui correspondent *grasso modo* aux lexies BÉG et MBÉGTE du wolof.

HAPPY (*X was happy*)

- (a) X felt something (because X thought something)
- (b) sometimes a person thinks :
- (c) “some good things happened to me
- (d) I wanted things like this to happen
- (e) I don’t want anything else now”
- (f) when this person thinks this, this person feels something
- (g) X felt something like this

Relevons avant tout les différences de notations entre la proposition de Wierzbicka et la nôtre, qui ne concernent cependant pas directement l'hypothèse sur le sens lexical. Dans les définitions proposées par Wierzbicka, la variable X symbolise la personne qui ressent l'émotion. Et Wierzbicka a mis l'énoncé typique « *X was happy* » au perfectif, ce qui contraste avec notre exemple. Pour le verbe HAPPY, Wierzbicka a ajouté les formules (d) et (e), qui attribuent à la personne qui ressent l'émotion, la volonté de ne pas désirer autre chose que l'effet positif de l'événement qui a causé l'émotion. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'émotion comble la personne qui la ressent. Nous estimons que rien ne nous a permis d'ajouter cette composante de sens pour le verbe BÈG du wolof. D'autre part, Wierzbicka donne une autre définition du nom dérivé HAPPINESS pour cette émotion. Nous la reproduisons ci-dessous, en soulignant.

HAPPINESS (*X felt happiness*)

- (a) X felt something (because X thought something)
- (b) sometimes a person thinks :
- (c) “some very good things happened to me
- (d) I wanted things like this to happen
- (e) I can't want anything else”
- (f) when this person thinks this, this person feels something very good
- (g) X felt something like this (because X thought something like this)

Selon Wierzbicka (1999 : 53-54), la différence de sens entre le verbe et le nom réside dans l'intensité plus importante de l'émotion contenue dans le sens du nom HAPPINESS. Elle donne comme argument notamment que l'expression *X is happy with...* est possible avec le verbe, mais pas avec le nom. Or, cette expression est employée, selon elle, sans impliquer nécessairement quelque chose d'intense. Nous n'avons pas noté cette différence entre l'emploi verbal et l'emploi nominal pour le wolof, et c'est pourquoi nous estimons que les sens verbaux et nominaux ne se

différencient pas à au niveau du scénario motivationnel en wolof, mais seulement au niveau du cadre lexico-syntaxique.

Notons enfin que nous avons rendu compte des deux catégories lexicales des lexies qui dénotent l'état émotionnel de la joie, ce qui contraste avec les deux définitions de l'anglais. Nous l'avons dit, les deux emplois catégoriels d'une même forme sont courants en wolof, et nous en avons tenu compte dans notre définition.

Voyons maintenant comment le sens d'une expression collocationnelle comme *xolam bu neex* ('il est satisfait', littéralement « son cœur être agréable ») est différent. Rappelons que cette expression est l'antonyme de l'énoncé (103c) que nous avons donné plus haut et qui dénotait la tristesse. Dans le cas de l'expression *xolam bu neex*, il faut décrire l'événement physique et la sensation corporelle qui en résulte. Nous proposons la définition suivante.

« *xolam bu neex* » 'il est satisfait' littéralement son cœur qui est agréable

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un ressent quelque chose de bien
- (b) parce que ce quelqu'un pense que quelque chose se produit dans une partie de son corps

Scénario cognitif

- (c) ce quelqu'un a pu penser quelque chose comme cela :
- (d) « quelque chose de bien est arrivé à une partie de mon corps »
- (e) à cause ça, je sens quelque chose de bien dans cette partie de mon corps »
- (f) quand cette personne pense quelque chose comme ça, cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

C'est la description de l'événement qui a lieu dans la partie du corps de la personne qui ressent l'émotion, qui constitue la différence de sens avec les lexies verbale et nominale que nous avons définis plus haut. Le cadre lexico-syntaxique rend compte de l'emploi verbal de la collocation *xol bu neex* 'être heureux' (la proposition (a) est identique à celle du cadre lexico-syntaxique du verbe BÉG 'être heureux'). Et la proposition (b) rend compte de la relation de possession, qui lie la personne qui

ressent l'émotion, à la localisation de l'événement corporel. En vertu de cette relation de possession, l'émotion est ressentie par le possesseur.

Les expressions collocationnelles basées sur les noms de parties du corps et qui dénotent des émotions sont courantes dans de nombreuses langues (cf. Wierzbicka 1999, 2001, 2002). Mais ce qui moins courant, c'est qu'une même lexie peut avoir une interprétation d'un état émotionnel statif, et une autre interprétation d'un état émotionnel dynamique. C'est le cas en wolof, pour des lexies d'émotions comme la colère, ou la peur. Présentons-les, car l'analyse de leur sens pose la question de la polysémie.

8.2.4. *États émotionnels transitoires*

Nous avons déjà présenté la classe des verbes de changements d'état (cf. 3.7.4.), et nous avons décomposé le sens de certains de ces verbes qui dénotent des activités de séparation, au précédent chapitre (cf. DAMM 'couper' en 7.8.). Nous avons argumenté pour proposer une unique définition des différentes interprétations de ces verbes (lectures dynamique ou stative). Nous faisons de même avec des verbes d'émotion que nous appelons des verbes d'états émotionnels transitoires. Nous donnons nos arguments ci-après. Et il est donc important d'illustrer dès maintenant l'emploi de ces verbes.

En wolof, les lexies verbales d'émotions, comme la colère ou la peur, peuvent être employées comme verbes statifs, et comme verbes dynamiques. Dans l'emploi statif, elles dénotent un état émotionnel, comme celui de la joie que nous avons décrit plus haut. Dans l'emploi dynamique, elles dénotent souvent la progression vers cet état, la plupart du temps le début de cet état. Pour le dire autrement, ces verbes alternent entre une lecture stative et une lecture dynamique de l'état. Ce sont donc des verbes de changement d'état (cf. 3.7.4.). L'exemple (104) ci-dessous illustre ce fait remarquable du wolof, avec le verbe **TIIT** qui dénote la frayeur.

(104a)

k-i-i tey b-i mu ma gis-ee, dafa **tiit**
 CL-LOC-LOC aujourd'hui CL-LOC 3SG 1SG voir-CIRC EP.3SG être effrayé
 'celui-là aujourd'hui quand il me voit, il a peur'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 137)

Dans l'énoncé (104a), le verbe TIIT est employé avec la forme *dafa* de la troisième personne du singulier, et se traduit par un présent temporel. C'est un des traits des verbes d'état en wolof (cf. 3.4.7.). Le verbe dénote un état émotionnel statif. En (104b), la compatibilité de ce verbe avec le morphème de l'aspect inaccompli -y suffixé à la forme *dañu*, marque sa dynamicité (cf. 3.7.).

(104b)

sa-y mbokk **d-a-ñu-y** tiit naan na-ñu dimbale ko pour
 POSS.2SG-CL parent PRD-E-3PL-INAC être effrayé dire OPT-3PL aider 3SG pour
 'tes parents s'effrayaient, se disant « aidons le pour

ñu mën-a dem Tugël faj-u-ji
 3PL pouvoir-E aller Europe soigner-MOY-EX
 qu'ils puissent aller en Europe se soigner »'
 (Robert 1985, 2 : 224)

Nous appelons ces émotions qui alternent entre un état passif et un état dynamique des états émotionnels transitoires, dans la mesure où ces émotions (colère, peur, regret) aboutissent nécessairement à un état statif. D'autres verbes comme MER qui réfère à la colère, ainsi que quelques autres comme RAGAL qui réfère à la peur, TIIS qui réfère à la tristesse, JAAXLE qui réfère à l'inquiétude, ou encore RÉCCU qui réfère au remords, sont aussi des verbes d'états émotionnels transitoires. Ces verbes sont tout à fait compatibles avec le morphème d'aspect inaccompli -y, qui donne une valeur dynamique au procès. En ce qui concerne les définitions en NSM, Wierzbicka a bien noté la différence d'un état émotionnel statif et d'une émotion transitoire (1992 : 551-552, 1995 : 224-245, 1996 : 398-400). En prenant l'exemple du verbe WORRY de l'anglais, elle oppose un état statif comme dans l'expression *Mary is worried*, à une émotion transitoire comme dans *Mary is worrying*. Elle avance l'argument que l'émotion transitoire laisse penser que l'argument qui est le sujet du verbe est plus actif, et que cela peut être traduit par une formule qui exprime une activité intérieure de la personne comme *la personne fait quelque chose*. Comme il s'agit d'une émotion, nous proposons de le rendre par la formule *quelqu'un pense quelque chose maintenant*. Par contraste, la personne qui est inquiète ne fait pour ainsi dire rien d'autre que d'être dans l'état stationnaire et passif. Son activité de penser quelque chose constamment peut être considérée comme révolue (même si quelqu'un qui est inquiet n'arrête justement pas de penser !). Comme Wierzbicka, nous admettons bien une différence sémantique entre les lectures dynamiques et les

lectures statiques d'un verbe d'émotion. Mais comme cette différence n'affecte pas le scénario général, nous ne considérons pas qu'il y a polysémie. Rappelons que nous modélisons le sens lexical par l'élaboration d'un scénario. Si la différence sémantique constatée nécessite l'élaboration de deux scénarios différents, alors nous considérons qu'il y a polysémie. Mais si la différence sémantique ne modifie qu'une composante qui n'a pas de conséquence sur le scénario, nous proposons qu'une unique définition tienne compte des interprétations différentes. Nous décrivons ainsi les sens lexicaux de ces verbes par la monosémie, et nous proposons de définir le verbe THT qui en est un représentant avec l'unique définition suivante.

THT 'être effrayé' / 's'effrayer'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) quand cette personne pense quelque chose comme ça à propos de quelque chose à un moment :

Scénario cognitif

- (c) « quelque chose de mauvais est arrivé
- (d) à cause de ça je veux faire quelque chose
- (e) je ne sais pas ce que je peux faire »
- (f) quand quelqu'un pense quelque chose comme ça à un moment
- (g) cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (h) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

La proposition (a) rend compte de la classe aspectuelle de verbe de changement d'état du verbe d'état émotionnel. La proposition (b) emploie le présent du représentant du primitif 'penser' en le combinant à l'ajout temporel ('à un moment'), pour rendre l'aspect non révolu de l'événement. C'est de cette façon que nous rendons la possibilité d'une lecture stative (la personne a pensé quelque chose à un moment), et d'une lecture dynamique (la personne pense quelque chose maintenant). Cette formulation obtenue en (b) est peu naturelle en français, mais elle a le mérite de garder la possibilité d'avoir les deux lectures.

L'intérêt des lexies d'états émotionnels transitoires ne se limite pas à l'alternance

verbale aspectuelle « état statif / action dynamique ». En wolof, des lexies nominales qui dénotent la manifestation de ces états ont le même signifiant que les lexies verbales. En d'autres termes, il faut considérer des hyperlexèmes polycatégoriels d'états émotionnels (chapitre 5). Analysons-les.

8.2.5. *L'état émotionnel et sa manifestation*

De nombreuses lexies nominales qui dénotent des états émotionnels peuvent être lues comme un type d'émotion, ou une manifestation de cette émotion. En d'autres termes, il est possible d'avoir une lecture massive du nom (interprétation de l'émotion), et une lecture comptable du nom d'émotion (interprétation d'une manifestation particulière). Dans le cas du wolof, il est remarquable que cette double lecture soit possible avec des noms de même forme que les verbes qui dénotent des états émotionnels transitoires, comme ceux que nous venons de voir. Dans l'énoncé (105a) ci-dessous, c'est la fonction de sujet qui permet d'identifier l'occurrence de *mer* comme un nom dans l'énoncé. Le nom n'est combiné à aucun morphème de classe nominale. Rappelons qu'un nom nu marque souvent le sens massif du nom. C'est le cas ici, puisque l'émotion est conçue ici comme un sentiment négatif qui cause un divorce. Nous reconnaissons que le nom peut aussi dénoter une manifestation particulière du sentiment de colère. Dans ce cas, il faudrait comprendre cet énoncé de la manière suivante : à cause d'une colère de son mari, une femme a divorcé. Cette explication est plausible, mais nous considérons qu'elle est motivée par la traduction française. Le sens de cet énoncé est bien plutôt celui d'un homme dont le caractère colérique cause un divorce.

(105a)

waay j-i, b-a ko **mer** tax-ee fase jabar-am,
type CL-LOC CL-LOC 3SG colère causer-CIRC dénouer épouse-POSS.3SG

mën-oon na-ø ñëw

pouvoir-PASS PFT-3SG venir

'l'homme, dont la colère avait causé le divorce, pouvait venir'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4c)

Cette lecture du nom MER contraste avec une autre comme en (105b), où le suffixe possessif de la troisième personne du singulier *-am* indique qu'il s'agit d'une manifestation particulière de la colère. Le nom du sentiment a ici un emploi

comptable. Notons que l'emploi comptable du nom permet la compatibilité avec le pluriel, comme le test en (105c) ci-dessous l'illustre.

(105b)

d-u-ñu ko topp ci **mer-am**
 PRD-NEG-3PL 3SG suivre LOC colère-POSS.3SG

'ils ne la suivent pas dans sa colère'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 12c)

Rappelons qu'un des tests proposés dans la littérature dès Jespersen (1924, éd. 1971 : 259-264), pour distinguer les emplois massifs des emplois comptables des noms, est l'incompatibilité des noms massifs avec les déterminants du pluriel, et avec les numéraux. En wolof, l'emploi massif des noms se traduit par leur incompatibilité avec des marqueurs de classes nominales du pluriel (*y-* ou *ñ-*) ou avec leur variante – *i*.

(105c)

d-u-ñu ko topp ci **seen-i** **mer**
 PRD-NEG-3PL 3SG suivre LOC POSS.3PL-PL colère

'ils ne la suivent pas dans ses colères'

Des noms d'émotion comme MER, qui dénotent des états émotionnels transitoires, alternent donc entre des lectures d'entités massives et des lectures d'entités comptables. Une question se pose après ce constat. Pour des noms d'émotions, il y a bien une différence sémantique entre les deux. Comme entité massive, le nom dénote l'émotion en tant que chose abstraite, alors qu'il dénote une manifestation particulière de l'émotion, une sensation tangible comme entité comptable. Mais il s'agit bien toujours de la même émotion. Comme les lexies verbales, les lexies nominales qui dénotent des états émotionnels transitoires ont des lectures de noms massifs ou comptables qui révèlent des différences sémantiques, mais qui ne changent pas le scénario motivationnel de l'émotion. Il n'y a ainsi pas de différence de sens lexical, que la lexie soit verbale ou nominale. En conséquence, le nom MER et le verbe MER ont le même scénario motivationnel. Donnons la définition unique pour le nom et le verbe.

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) quand cette personne pense quelque chose comme ça à propos de quelque chose à un moment :

Scénario cognitif

- (c) « quelqu'un a fait quelque chose de mal
- (d) à cause de ça je veux faire quelque chose de mal (à cette personne) »
- (e) quand quelqu'un pense quelque chose comme ça à un moment
- (f) cette personne ressent quelque chose comme ça

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça à un moment

Les propositions (c) et (d) identifient la réaction psychologique de la personne qui ressent la colère, et qui est souvent dirigée vers quelqu'un ou quelque chose. Notons que cette composante permet de rendre compte de la forme *mere* qui signifie 'être en colère contre quelqu'un ou quelque chose' où le suffixe verbal *-e* introduit un argument supplémentaire, vers qui est orientée l'émotion.

Que la lexie à définir soit verbale ou nominale, ces deux propositions restent inchangées. Les propositions (d) et (e) reprennent ce que nous avons extrait des alternances verbales des états émotionnels transitoires. Le double emploi de la conjonction temporelle *quand* qui ne circonscrit pas l'événement dans le temps, et de l'ajout *à un moment* qui, lui, situe l'événement dans le temps, permet de formaliser l'alternance d'une lecture d'une émotion conçue comme générale, et d'une manifestation particulière de cette émotion. Notre définition du nom MER est ainsi la même que celle du verbe MER.

Dans un article que nous avons écrit en 2009 à propos des hyperlexèmes comme MER (Bondéelle 2009), nous avons argumenté en faveur de la polysémie de ces hyperlexèmes. Maintenant, il nous apparaît que les différences sont soit trop générales (inversion des propositions dans le cadre lexico-syntaxique pour les noms et les verbes), soit trop spécifiques (modification des ajouts temporels pour les états et les actions) pour traiter efficacement ces cas comme de la polysémie. Il faut dire que cet article n'avait pas pour objectif de décrire le sens lexical des hyperlexèmes. Il avait pour ambition de justifier l'existence des hyperlexèmes en wolof. Entre-

temps, nous avons décomposé le sens de ces hyperlexèmes avec une granularité plus fine, ce qui a nécessité de rendre explicites les différences sémantiques qui n'impliquent pas des différences du sens lexical. Les cas suivants sont différents.

8.3. Les expressions des émotions basées sur le nom XOL

L'emploi de noms de parties du corps dans des expressions qui dénotent des émotions ou d'autres événements psychologiques est courant en wolof, et des noms de parties du corps différentes sont sollicitées. Ainsi, le nom YARAM qui désigne le corps en son entier est utilisé dans l'expression *yaram daw* qui signifie 'être triste' (littéralement « corps court »). Des noms de parties du corps aussi diverses que celles de l'œil (le nom BËT de la classe *b* dans *bët xonq* 'être triste' littéralement « œil rouge »), les oreilles (le nom NOPP de la classe *j* dans *yéy nopp* 'inciter quelqu'un à faire quelque chose' littéralement « manger oreille »), la peau (le nom DER de la classe *w* dans *yàq der* 'ternir la réputation de quelqu'un' littéralement « détruire peau »), le sang (le nom DERET de la classe *j* dans ¹NEEX DERET¹ 'avoir bon caractère' littéralement « être agréable sang »), constituent les bases de ces expressions collocationnelles. Nous distinguons les collocations que nous notons en minuscules italiques, et les locutions que nous notons en petites capitales, entre crochets. Nous précisons cette distinction dans cette section.

Beaucoup d'émotions sont exprimées (joie, tristesse, peur, colère, déception, honte, jalousie). Ce ne sont pas seulement des états émotionnels, mais aussi des états permanents qui dénotent alors des traits de caractère, comme ¹XOOT NOPP¹ 'être fourbe' (littéralement « être profond oreille »), ou *ñakk bopp* 'être insouciant' (littéralement 'manquer de tête'). Les expressions qui dénotent des états émotionnels sont réalisées par la construction qualificative, où le nom de la partie du corps est modifié par un verbe d'état statif (cf. 1.4.3.). Celles d'états transitoires comme 'se calmer' sont réalisées par une construction transitive ou intransitive, dans laquelle le nom de la partie du corps est sujet ou objet d'un verbe d'action. Et celles enfin d'états émotionnels permanents (traits de caractère) sont plutôt encodées par une construction comparable à la construction typique des noms composés, que nous détaillerons en 8.3.3. Il est ainsi possible d'extraire une phraséologie de ces noms de parties du corps. Nous entendons ici le terme de « phraséologie » au sens de l'ensemble des connaissances linguistiques sur un lexème, extraites de la cooccurrence lexicale restreinte de ce lexème, et des constructions grammaticales

dans lesquelles ce lexème est impliqué. Cette acception du nom PHRASÉOLOGIE correspond *grosso modo* au premier sens référencé dans le TLFi²¹. Nous préférons le terme de « phraséologie » à son quasi-synonyme de « grammaire » (cf. *The Grammar of Inalienability*, titre de l'ouvrage de Chappell et Mc Gregor éd. 1996), car la phraséologie déborde le cadre de la grammaire et inclut celui de la cooccurrence lexicale. Nous présentons ci-dessous celle du nom XOL qui désigne le cœur, car ce nom est la source des expressions les plus nombreuses qui expriment les événements émotionnels les plus divers. Dans les paragraphes qui suivent (8.3.2. à 8.3.5.), nous analysons le sens de ces expressions. Au paragraphe 8.3.6., nous donnerons des arguments pour considérer que les emplois du nom XOL constituent une seconde acception du nom. Nous proposons des définitions de ces deux lexies au paragraphe 8.3.7.

8.3.1. XOL comme partie physique du corps

Lorsqu'il désigne le cœur comme partie physique du corps, le nom XOL est susceptible d'entrer dans deux types de constructions grammaticales. La première dénote un événement, et la seconde dénote une relation de possession. Les deux constructions sont illustrées par le même énoncé en (106a). Il est composé d'une proposition subordonnée qui marque l'hypothèse (le morphème *s-*, auquel est suffixé le morphème *-oo-* qui marque la seconde personne de singulier, cf. 6.4.5. pour la signification 'si'), et d'une proposition principale qui suit la subordonnée. Considérons d'abord la combinaison *xol b-i-y dal* /cœur CL-LOC-INAC heurter/ qui dénote un événement ('le cœur bat'). Le morphème *-y* de l'aspect inaccompli est cliticisé au déterminant *bi*, postposé au nom XOL (cf. 3.4.2 pour le comportement de clitique du morphème *-y* de l'aspect inaccompli). Dans cette position, le déterminant *bi* marque la signification 'défini' de la catégorie flexionnelle nominale de la définitude (cf. 2.2.1.). Cette combinaison *xol dal* est une collocation, dans laquelle le nom XOL est la base de la collocation, et où le verbe DAL 'heurter' est le collocatif verbal. Considérons maintenant le syntagme *sama xol*, toujours dans la même proposition. Le nom XOL est précédé du déterminant possessif à la première personne du singulier *sama*. De ces deux constructions, nous pouvons interpréter que l'entité dénotée par le nom XOL est conçue comme un organe corporel, c'est-à-

21 « L'étude et la connaissance de la phrase et, par conséquent, une partie très importante de la grammaire (peu usité en ce sens) (LITTRÉ). Synon. *Syntaxe*. » (*Trésor Informatisé de la Langue Française*, consulté à l'adresse <http://www.cnrtl.fr/> le 03/04/2014).

dire comme une partie du corps active (il bat). Nous disposons déjà à ce stade d'éléments du sens lexical du nom XOL.

(106a)

s-oo teg-ee sa loxo ci sama dënn,
 CL-2SG poser-CIRC POSS.2SG main LOC POSS.1SG poitrine
 'si tu poses ta main sur ma poitrine,'

d-i-nga yég sama **xol** b-i-y dal
 PRD-INAC-2SG sentir POSS.1SG cœur CL-LOC-INAC heurter
 'tu sentiras mon cœur battre'

(Diouf 2003, DAL)

Dans le second énoncé, le nom XOL désigne aussi l'organe corporel, cette fois touché par l'impact d'une balle de fusil. Il mérite un commentaire. Le sujet des verbes DAL 'atteindre' dans la première proposition, BOOLE 'associer' dans la deuxième, et LANG 'pendre' dans la troisième, n'est réalisé que pour le troisième verbe. C'est le morphème de troisième personne de singulier *mu* qui réfère à une balle de fusil. Le nom XOL, qui désigne le cœur, a la fonction de complément d'objet second du verbe BOOLE 'associer', postposé à la préposition *ak* 'et' qui l'introduit.

(106b)

dàkk-u wurus w-i la-ø dal, boole ko ak **xol** b-a
 talisman-REL or CL-LOC COP-3SG atteindre associer 3SG avec cœur CL-LOC
 'c'est le talisman en or qu'elle toucha, avec le cœur'

mu lang ca gannaaw g-a
 3SG pendre LOC dos CL-LOC
 'elle sortit par le dos'

(Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup, Mboul, 1966* : 481-482)

En considérant les deux énoncés, nous obtenons trois éléments de sens associés au nom XOL dans cet emploi : (1) c'est une chose située à l'intérieur du corps d'une personne ; (2) elle est active ; (3) quand elle est inactive, la personne meurt. Ces trois éléments de sens concernent la nature de l'entité (une chose qui fait partie d'un ensemble nommé corps), sa position (à l'intérieur du corps), et sa fonction (son activité fait vivre la personne).

Décrivons maintenant l'autre emploi du nom XOL, lorsqu'il est la base d'expressions

qui dénotent des émotions. Nous présentons ci-dessous quatre types d'expressions qui dénotent des émotions, dont les constructions ont la même structure de base $[N_{\text{corps}} V]$. Elles diffèrent selon le type de verbe qui cooccure avec le nom *xol*, et selon la construction elle-même qui réalise l'expression. Pour chacune d'elles, nous devons extraire un élément de sens. Ce n'est qu'à la fin de cet examen que nous serons en mesure de comparer ces éléments de sens, avec ceux que nous venons d'extraire en examinant le premier emploi du nom *xol*.

8.3.2. *Quelque chose est arrivé à 'xol'*

Le premier type d'expression dénote un état émotionnel comme 'être satisfait ou 'être mécontent'. Une construction typique qui réalise les expressions d'un état émotionnel est celle que l'on a appelée construction attributive (cf. 1.4.1.). Rappelons que le schéma de cette construction est $[N_1 d-i V / N_2]$ dans laquelle la forme *di* est composée du prédicatif *d-*, et du morphème *-i* de l'aspect inaccompli. Cette combinaison *di* suit un nom qui instancie la variable N_1 et précède un verbe ou un nom, qui instancie les deux variables V et N_2 . Nous avons vu en effet que quelques noms qui dénotent notamment des fonctions socio-professionnelles peuvent occuper la position de la variable N_2 (cf. 1.4.1.). Néanmoins, la situation la plus fréquente est que ce soit un verbe qui ait cette position. C'est le cas dans l'exemple suivant. Le nom *xol* instancie la variable N_1 et le verbe *woow* instancie la variable V . La forme verbale *dootu* est composée du prédicatif *d-*, du morphème *-oo* de la seconde personne du singulier, et de la forme *tu* composée du morphème *-at* de l'itératif (cf. 5.3.3.) et du morphème *-u* du négatif. La voyelle /a/ initiale de l'itératif s'est élidée par la contraction des morphèmes *-oo* et *-at* (cf. Diouf 2001 : 26).

(107)

k-u siyaar sa **xol d-oo-tu-ø** **wow**
 CL-REL saluer POSS.2SG cœur PRD-2SG-NEG-3SG être sec
 'qui te salue sera heureux' lit. 'ton cœur ne sera plus sec'²²
 (Cissé 2006, 33 : 11)

Dans cette construction, le collocatif verbal dénote une qualité physique, comme ici

²² Le morphème possessif *sa* de deuxième personne du singulier fonctionne ici comme un sujet impersonnel (cf. 2.2.3.). Il faut comprendre ici la traduction littérale par l'expression 'celui qui salue, son cœur ne sera plus sec'.

une qualité, que l'on peut percevoir par le toucher ('être sec' *versus* 'être mouillé'), ou encore une température ('être en colère' avec le verbe TÀNG 'être chaud' *versus* 'être satisfait' avec le verbe SEDD 'être froid' *versus* 'être heureux' avec le verbe FÉEX 'être frais'), ou encore une quantité ('être en colère' avec le verbe FEES 'être plein' *versus* 'être découragé' avec le verbe JEEX 'être fini'). Le nom XOL est ainsi la base de nombreuses collocations qui dénotent des états émotionnels variés comme la peur, la joie, le malheur, la honte. Dans ces collocations, nous notons le nom de la partie du corps N_{corps} , et le verbe qui dénote une qualité physique V_{physqual} , et nous notons la collocation de la même manière qu'une construction, comme [N_{corps} V_{physqual}]. Dans les collocations construites de cette manière, l'entité désignée par le nom XOL est conçue comme quelque chose qui a des propriétés formelles. Comme la personne qui ressent l'émotion ne peut pas voir cette entité, elle peut imaginer beaucoup de choses. L'élément de sens qui se dégage de ces observations est que des événements affectent l'entité dénotée par le nom XOL de multiples manières, très différentes. Examinons le deuxième type d'expressions.

8.3.3. *Quelqu'un est fait de 'xol'*

Le second type d'expression dénote un trait de caractère, conçu comme un état émotionnel permanent. C'est pourquoi nous proposons le terme de « disposition émotionnelle » pour désigner ces expressions (Bondéelle 2011 : 28). Ce terme nous semble convenir avec les rapports étroits que ces expressions entretiennent avec les états émotionnels précédents. Ces rapports se situent sur le plan de la construction. Les collocatifs verbaux sont les mêmes que dans les expressions précédentes. Ce qui change est simplement l'ordre des éléments. C'est-à-dire qu'au lieu de suivre le nom XOL, le verbe qui dénote aussi une qualité physique précède le nom, comme cela est visible dans le schéma de construction [V_{physqual} N_{corps}] de ces expressions. Elles sont symétriques des précédentes, comme l'illustre l'énoncé qui suit. Notons que dans ce type d'énoncé, la combinaison *tàng xol* commute avec des verbes comme RAFET 'être beau', que nous avons appelés verbes de qualité (cf. 3.7.) et avec des noms comme GÉWEL 'griot' qui dénotent des catégories socio-professionnelles. Comme les verbes de qualité, la combinaison *tàng xol* est incompatible avec le morphème -y de l'aspect inaccompli. Comme les noms des catégories socio-professionnelles, elle est en revanche compatible avec la construction équative (cf. 1.2.6.). Nous en déduisons que des combinaisons comme *tàng xol* sont associées au signifié d'une entité conçue comme immuable.

(108)
 dafa **tàng** **xol**
 EP.3SG être chaud cœur
 'il est colérique'
 (Diouf 2003, XOL)

Ces expressions sont particulièrement productives avec des noms de parties du corps. De façon prévisible, les traits de caractère qui se rapportent à l'intelligence utilisent le nom XEL qui désigne l'esprit, tandis que ceux qui se rapportent au jugement utilisent plutôt le nom BOPP qui désigne la tête. Mais ceux qui se rapportent au comportement émotionnel utilisent massivement le nom XOL. Dans ces expressions, l'entité désignée par le nom de la partie du corps est conçue comme constituant une propriété psychologique de la personne. L'élément de sens qui se dégage est celle d'une équivalence entre le caractère d'une personne, et la qualité physique de l'entité dénotée par XOL.

Les deux types d'expressions suivantes ne sont pas des états émotionnels, mais des événements émotionnels que nous pouvons caractériser comme « dynamiques ». Nous pouvons ainsi prévoir un changement dans le type de verbe employé avec le nom XOL. C'est en effet ce qui se produit.

8.3.4. *Quelqu'un fait quelque chose à 'xol'*

Commençons par présenter les expressions qui dénotent la cause d'un état émotionnel. Dans ce cas, le collocatif verbal est composé d'une base verbale et d'un suffixe. Le verbe de base est de la même classe aspectuelle que celle des précédents collocatifs, utilisés dans les précédentes expressions (verbe d'état statif qui dénote une qualité physique). Mais dans les expressions que nous examinons maintenant, ces verbes sont munis d'un suffixe causatif, qui est la plupart du temps le suffixe *-al* (cf. 3.8.1.). La conséquence est que le verbe devient transitif, contrairement à ceux des deux précédentes expressions (comme verbes de qualité physique, ils étaient par définition intransitifs). C'est le nom XOL qui est postposé au verbe, en fonction d'objet. Sa place linéaire est donc la même que pour les expressions qui dénotent des dispositions émotionnelles. La construction typique est [V_{physqual+caus} N_{corps}], comme l'illustre l'exemple suivant, où c'est le verbe TÀNG 'être chaud' qui est muni du suffixe causatif *-al*. Notons que contrairement aux expressions de dispositions émotionnelles vues précédemment, le nom XOL est ici une composante d'un

syntagme réalisant des constructions possessives. En (109a), le morphème relateur *-u* lui est suffixé, et le relie au nom JĒKKĒR 'mari'. Le nom XOL dénote une entité possédée par une personne. Néanmoins, le complément d'objet direct du verbe TÀNGAL 'chauffer' est bien le nom XOL.

(109a)

mēm na-a tâng-al xol-u jĕkkĕr j-i b-a
 pouvoir PFT-1SG être chaud-CAUS coeur-REL mari CL-LOC CL-LOC

d-u-ø mĕn lekk
 PRD-NEG-3SG pouvoir manger
 'je peux mettre en colère mon mari jusqu'à ce qu'il ne puisse plus manger'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 85)

Dans ces expressions, il arrive aussi que la cause soit directement lexicalisée par une forme verbale, sans suffixe de voix causative, comme par exemple dans l'énoncé suivant, où c'est un verbe qui dénote une destruction (YÀQ 'détruire'), qui est employé comme événement affectant le patient, instancié par le nom XOL.

(109b)

bul yàq sama xol
 IMP.NEG.2SG détruire POSS.1SG cœur
 'ne m'attriste pas'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 132)

Dans ces expressions, l'entité désignée par le nom XOL est alors conçue comme une chose possédée par quelqu'un, qui peut être affectée par un événement. Passons aux dernières expressions.

8.3.5. 'Xol' fait quelque chose

Enfin, dans le dernier type d'expression, c'est le nom XOL qui est sujet d'un verbe d'action, comme dans les deux exemples suivants, où l'entité désignée par le nom peut aussi bien pleurer comme une personne (110a, déjà cité en 103a), que tomber (110b). L'exemple suivant illustre la construction $[N_{\text{corps}} V_{\text{action}}]$ de ces expressions, dans laquelle le nom de la partie du corps est le sujet grammatical du verbe JOOY 'pleurer'.

(110a)
 sol-al nga ma, ma bég b-a sama **xol jooy**
 porter un vêtement-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS.1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé j'en suis heureux à en pleurer'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Les collocatifs verbaux dans ces expressions peuvent être intransitifs comme dans l'énoncé précédent, ou transitifs. L'énoncé suivant illustre les deux réalisations. Nous avons aussi utilisé le nom XEL, qui désigne l'esprit, puisque c'est le seul exemple de notre corpus qui illustre simultanément les constructions intransitive et transitive. L'énoncé est composé de deux propositions. La première est une subordonnée introduite par la conjonction temporelle *ba* 'quand', et la seconde est une principale. Dans la subordonnée, le nom XOL est sujet du verbe DAL, qui est en emploi intransitif, et se traduit par 'tomber' (souvenons-nous que le verbe DAL peut aussi être transitif, et se traduit alors par 'atteindre quelque chose', cf. 6.3.). Dans la principale, c'est le nom XEL 'esprit' qui est sujet du verbe YEDD 'sermonner', et c'est le pronom objet de troisième personne du singulier *ko*, qui est l'objet direct du verbe. En d'autres termes, le nom de la partie du corps n'est plus seulement une entité capable de se mouvoir, mais elle est ici conçue comme une entité douée de contrôle.

(110b)
 b-a waay j-i dem-ee b-a **xol-am** **dal,**
 CL-LOC type CL-LOC aller-CIRC CL-LOC cœur-POSS.3SG tomber
 'quand le gars rentra avec le cœur calmé,' (lit. jusqu'à ce que son cœur tombe)

xel-am **yedd** **ko**
 esprit-POSS.3SG sermonner 3SG
 'son esprit le sermonna'
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 1a)

Dans ce cas, il est clair que l'entité à laquelle réfère le nom de la partie du corps est conçue comme non seulement active, mais elle est de fait personnifiée.

Récapitulons les éléments de sens associés au nom XOL dans les expressions qui dénotent des émotions : (1) c'est une chose que des événements très différents modifient (cf. 8.3.2.) ; (2) cette chose fait partie des personnes (cf. 8.3.3.) ; (3) quand cette chose est affectée, la personne ressent une émotion (cf. 8.3.4.), (4) quand cette

chose elle-même fait quelque chose à son possesseur, elle provoque une émotion (cf. 8.3.5.). Nous pouvons ainsi construire le mini scénario suivant pour décrire le sens général de ces expressions qui dénotent des émotions :

- (a) quand quelque chose se produit là où se trouve cette chose
- (b) quand quelqu'un fait quelque chose à cette chose
- (c) quand cette chose fait quelque chose
- (d) la personne ressent quelque chose
- (e) à cause de ça, quelqu'un peut penser que cette chose est une partie de cette personne

La proposition (a) rend compte de l'état statif de l'entité, et de l'espace partagé avec le possesseur, et la proposition (b) rend compte du rôle de patient, alors que la proposition (c) traduit son potentiel actif. C'est finalement la proposition (e), que nous avons employée pour décrire le sens des dispositions émotionnelles, par la relation de partie à tout, qui relie l'entité 'xol' à la personne qui ressent l'émotion. On le voit, la question de la possession est au cœur de la question d'un sens lexical additionnel du nom XOL. Examinons donc plus en détail la question de la possession dans ces constructions.

8.3.6. Noms de parties du corps et possession

Les variations des constructions possessives dans lesquelles le nom XOL dénote une entité possédée par une autre entité, nous donnent aussi des informations sémantiques sur le sens lexical du nom XOL. Il faut savoir que dans le cas des expressions des émotions, la marque de la relation de possession, qui lie l'entité dénotée par le nom XOL et son possesseur, est susceptible d'être omise. Dans certains cas, le nom du possesseur peut être substitué au nom XOL, ce qui crée une quasi-identité de sens entre le possesseur et l'entité possédée ('quelqu'un' \approx 'quelque chose').

Les variations des constructions possessives nécessitent une analyse, pour en extraire une composante du sens du nom XOL. Présentons-les. Dans l'énoncé (111a) ci-dessous, l'expression *xol dal* dénote le fait de se calmer. Le nom XOL est sujet du verbe DAL, et le pronom de la troisième personne du singulier *-am* suffixé au nom XOL marque la possession qui relie le nom XOL à son possesseur WAAY 'gars'.

(111a)

ba waay j-i dem-ee ba **xol-am dal**
 quand type CL-LOC aller-CIRC jusqu'à cœur-POSS.3SG tomber
 'quand le gars partit, le cœur apaisé'
 (Diagne 2005, *IV, Le Cadi Madiakhaté Kala* : 1a)

Dans l'énoncé (111b) en revanche, le nom *XOL* et le possesseur sont dans deux propositions séparées. Ici, le morphème de la troisième personne du singulier *mu* réfère au possesseur. Alors que le nom *XOL* est sujet du verbe *TÀNG*, dans une proposition à part.

(111b)

mu xool lēf l-i rekk, **xol b-a tâng,**
 3SG regarder chose CL-LOC seulement cœur CL-LOC être chaud
 'il regarde la chose simplement, en colère,'

mu daldi tēdd-aat ca lal b-a
 3SG aussitôt se coucher-ITR LOC lit CL-LOC
 'il va aussitôt se recoucher dans le lit'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 85)

La relation marquée, ou non marquée, entre le possesseur et l'entité possédée, peut être assimilée à la différence entre une possession interne et une possession externe (Payne et Barshi 1999). On caractérise généralement la possession externe comme une construction, dans laquelle le possesseur et l'entité possédée sont dans des syntagmes séparés, et où le possesseur est l'argument principal du verbe (Payne et Barshi 1999 : 3). L'énoncé (111a) illustre *a contrario* une construction de possession interne : le syntagme possessif *xolam* est l'unique argument du verbe *DAL*, et l'événement concerne bien l'entité possédée. L'énoncé (111b), lui, est un cas particulier de possession externe : dans la proposition *xol ba tâng*, le locuteur interprète que c'est le possesseur qui est affecté par l'événement dénoté par le verbe. Cette interprétation vient de la connaissance qu'a le locuteur sur le thème du discours (*discourse topic* en anglais, cf. O'Connor 2007). Il sait en effet que le thème du discours concerne le possesseur, qui est l'argument principal du verbe dans la précédente proposition (*mu xool*). C'est en fonction de cette connaissance, que le locuteur fait une inférence comme « comme cette chose appartient à quelqu'un, ce qui arrive à cette chose arrive à quelqu'un ».

Le lien de possession remarquable entre le possesseur et l'entité possédée, qui réfère à une entité psychologique, est confirmé par une troisième construction, dans laquelle l'entité possédée a été omise, alors que l'événement la concerne manifestement. Dans l'énoncé (111c) ci-dessous, le nom du possesseur BUUR 'roi' est substitué au nom de l'entité possédée XOL 'cœur'. Il s'agit toujours d'une expression qui dénote un événement émotionnel (une disposition émotionnelle cf. 8.3.3.), mais où le nom de la partie du corps est absent. C'est dorénavant le nom du possesseur (une personne ici) qui est la base d'une collocation de même structure [N_{personne} V_{physqual}], que celle employée dans les expressions des états émotionnels, avec le nom de la partie du corps comme base de la collocation (cf. 8.3.2.). L'interprétation de la cruauté, qui est un trait de caractère (disposition émotionnelle), vient vraisemblablement d'une inférence faite par le locuteur, comparable à celle qu'il peut produire pour des constructions à possession externe : « quand quelqu'un dit que quelqu'un est comme ça (est chaud), je sais que c'est la partie de cette personne qui est comme ça tout le temps ».

(111c)

buur b-u tâng-oon la-ø

roi CL-REL être chaud-PASS COP-3SG

'c'était un roi cruel'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE*, Saint-Louis, Mai 1977) : 2c)

Ces trois constructions illustrent une variation progressive entre une relation de possession marquée (c'est la construction de la possession interne comme en (111a), et une relation de possession effacée (c'est la construction en (111c), en passant par la relation de possession externe (c'est la construction en (111b)). Ces variations ne sont pas attestées avec le nom XOL quand il désigne seulement l'organe corporel d'une personne. Il faut ainsi traduire cette différence sémantique par une relation de possession qui diffère. Comme cette traduction passe par les définitions, c'est le moment de les présenter au paragraphe qui suit.

8.3.7. Description de la polysémie

Nous donnons d'abord la définition du sens qui réfère à l'organe corporel que nous notons XOL₁, puis celle du sens qui réfère à la psychologie de la personne que nous notons XOL₂.

En NSM, un organe corporel est défini comme une chose qui appartient au corps d'une personne. Chaque partie du corps est décrite d'abord par sa localisation, puis par sa fonction corporelle (Wierzbicka 2007). Rappelons que nous avons extrait les informations suivantes des exemples que nous avons donnés en (8.3.1.). Le cœur est une partie du corps que les gens ne voient pas, mais qu'ils peuvent entendre (localisation). Et quand le cœur fait quelque chose, les gens savent que la personne à qui appartient le cœur vit (fonction). Nous proposons ainsi la définition suivante de XOL₁ avec le sens 'partie du corps' :

Cadre lexico-syntaxique

(a) cette chose est une partie du corps d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (c) les gens peuvent entendre ce que fait cette chose quand la personne vit
- (d) si ces gens mettent leurs oreilles _[m] sur une partie du corps de cette personne

Résultat potentiel

(e) à cause de ça, les gens peuvent penser que cette chose est dans le corps de cette personne

C'est bien entendu la proposition (c) qui rend compte de l'activité fonctionnelle de cette partie du corps. La proposition (e) rend compte de la possession, et de la localisation de la partie du corps.

Nous proposons l'expression 'partie de la pensée d'une personne' pour la distinguer du précédent sens 'partie du corps de la personne'. Comme pour l'organe corporel, nous décrivons ce sens par la fonction de l'entité ci-dessous (propositions (c) et (d)), et par ses propriétés (proposition e).

XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'

Cadre lexico-syntaxique

(a) cette chose est une partie de la pensée d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens pensent que cette chose est dans le corps d'une personne
- (c) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (d) à cause de cette chose,
 - (e) la personne ressent beaucoup de bonnes et de mauvaises choses
 - (f) la personne peut faire de bonnes et de mauvaises choses
- (g) quand la personne fait de bonnes choses, les gens peuvent penser que cette personne est une bonne personne
- (h) quand la personne fait de mauvaises choses, les gens peuvent penser que cette personne est une mauvaise personne

Résultat potentiel

- (i) c'est pour ça que les gens pensent que
- (j) quand cette chose ne fait pas partie de quelqu'un, ce quelqu'un n'est pas une personne

Avant de discuter la relation qui connecte les deux définitions, nous souhaitons souligner que nous avons repris les éléments de sens que nous avons extraits de l'étude des expressions qui dénotent des émotions basées sur le nom XOL (cf. 8.3.2. à 8.3.5.). Nous n'avons cependant pas utilisé les mêmes propositions. Nous avons factorisé l'élément de sens 'à cause de cette chose' de la proposition (d) ci-dessus pour toutes les expressions des émotions, ainsi que la proposition (e). En revanche, nous avons distingué le sens des expressions qui dénotent des émotions proprement dites, que nous avons rendues par la proposition (e), du sens des expressions qui dénotent soit des traits de caractères, soit des actions (propositions g-h). Rappelons que l'élément de sens commun aux expressions des émotions est qu'une personne ressent des émotions à cause de l'entité psychologique (cf. 8.3.5.). Mais cet élément de sens n'est pas connecté de manière évidente à ceux de la définition de la partie du corps. C'est pourquoi nous avons utilisé deux propositions pour rendre compte de la connexion des deux lexies. La première est la proposition (a) dans les définitions. Il s'agit de connecter les deux définitions par les éléments de sens 'partie du corps d'une personne' *versus* 'partie de la pensée d'une personne'. De cette manière, nous mettons en évidence la nature commune des deux entités psychologique et corporelle : c'est une chose qui fait partie d'une personne. La seconde est l'élément de sens 'les gens ne peuvent pas voir cette chose' commune aux deux lexies (proposition (c) de la seconde définition, et proposition (b) de la première définition). Il est possible de rendre cette différence en wolof. Nous nous sommes

fondé sur des études anthropologiques (Sylla 1978 : 73-115), et littéraires (Touré 2003 : 141-153), qui ont souligné l'importance des notions exprimées par les noms FIT, XEL, et XOL dans l'imaginaire wolof. Ces noms désignent aussi bien des éléments psychologiques constitutifs d'une personne, que les fonctions qu'elles assument par rapport à la personne (respectivement 'esprit' et 'courage' pour FIT, 'esprit' et 'intelligence' pour XEL, et 'cœur' et 'émotivité' pour XOL). Selon ces études, ces notions sont constitutives de la notion de personne en wolof, et elles incluent aussi des valeurs et des traits de caractère, comme SAGO 'sang-froid', SUTURA 'discrétion', KERSA 'pudeur'. Comme la langue wolof semble attribuer à ces noms une importance équivalente pour circonscrire la notion de personne, nous utilisons l'expression *l-i-i bokk nit* /CL-LOC-LOC faire partie de personne/ 'cette chose fait partie de (la) personne', qui pourrait s'appliquer à tous ces noms. Dans cette expression, le pronom *l-i-i* démonstratif est composé du morphème de classe *l-*, associé à la notion générale de 'chose' (cf. 2.3.4.), et de la répétition du morphème localisateur *-i*. C'est de cette manière que nous rendons compte du cadre lexico-syntaxique des noms qui ne dénotent pas des événements (cf. 6.4.1.). Pour rendre compte de la différence des deux entités psychologique et corporelle, nous proposons l'expression *l-i-i bokk yaram-u nit* /CL-LOC-LOC faire partie de corps-REL personne/ 'cette chose fait partie du corps de la personne'. Les deux expressions contrastent par l'ajout du nom YARAM 'corps' en fonction de complément du nom NIT 'personne'. Ces deux noms sont reliés par le morphème relateur *-u*, suffixé au nom YARAM 'corps', marquant ainsi une relation de possession entre les deux entités dénotées par les deux noms. Donnons à présent les deux définitions complètes en wolof.

XOL₁ 'partie du corps d'une personne (cœur)'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) l-i-i bokk yaram-u nit
 (a) CL-LOC-LOC faire partie de corps-REL personne
 (a) cette chose fait partie du corps d'une personne'

Scénario motivationnel

- (b) nit ñ-i mën-u-ñu gis l-oo-l-u
 (b) personne CL-PL pouvoir-NEG-3PL voir CL-2SG-CL-REL
 (b) 'les gens ne peuvent pas voir cette chose'

- (c) nit ñ-i mën dégg l-i mu-y def b-u nit k-i
 dund-ee
 (c) personne CL-PL pouvoir entendre CL-LOC 3SG-INAC faire CL-REL personne CL-LOC
 vivre-CIRC
 (c) 'les gens peuvent entendre cette chose quand la personne vit'
- (d) s-u ñu def-ee seen nopp_[m] ci yaram-am
 (d) CL-REL 3PL faire-CIRC POSS.3PL oreille LOC corps-POSS.3SG
 (d) 'si ils mettent leurs oreilles_[m] sur son corps'

Résultat potentiel

- (e) moo tax nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne l-oo-l-u
 (e) CL-E.3SG causer que personne CL-PL pouvoir PFT-3PL penser que CL-2SG-CL-REL
 a ngi ci biir yaram-u nit k-i
 E PRS LOC ventre corps-REL personne CL-LOC
 c'est à cause de ça que les gens peuvent penser que cette chose est dans le corps
 de la personne'

La seule différence notable des définitions en wolof et en français, tient à la combinatoire différente du représentant du primitif 'partie (de)' dans les deux langues. Cette différence est illustrée dans les deux propositions (d) des définitions en français et en wolof. Nous avons souligné que le représentant du français est nominal, et que le représentant du wolof est verbal (cf. 6.2.). En conséquence, le représentant du français se combine avec des déterminants, et la proposition (d) dans la définition du français est formulée par (d) 'si ces gens mettent leurs oreilles_[m] sur *une partie du corps* de cette personne'. Alors que le sens de la proposition équivalente du wolof est (d) 's'ils mettent leurs oreilles_[m] sur *le corps* de la personne'. Pour obtenir une paraphrase plus exacte du français, il aurait fallu ajouter une autre proposition, et obtenir ainsi (d) 's'ils mettent leurs oreilles_[m] sur *une chose*; (e) *cette chose fait partie du corps* de la personne'. Cette différence entre les deux définitions ne tient pas à une différence de sens, mais à une différence de combinatoire du représentant d'un même primitif dans deux langues différentes. C'est pourquoi nous n'avons pas ajouté une autre proposition dans la définition en wolof.

Notons une autre différence dans les définitions en français et en wolof. Elle est

illustrée par le second sens du nom XOL, lorsque celui-là dénote une partie psychologique de la personne. Donnons la définition en wolof.

XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) l-i ci nit k-i la-ø bokk
 (a) CL-LOC LOC personne CL-LOC COP-3SG faire partie de
 (a) 'cette chose fait partie d'une personne'

Scénario motivationnel

- (b) nit ñ-i xelaat ne l-oo-l-u mu ng-i ci yaram-u nit k-i
 (b) personne CL-LOC penser que CL-2SG-CL-REL 3SG PRS-LOC LOC corps-REL personne
 CL-LOC
 (b) 'les gens pensent que cette chose est dans le corps de la personne'
- (c) nit ñ-i mën-u-ñu ko gis
 (c) personne CL-PL pouvoir-NEG-3PL 3sg voir
 (c) 'les gens ne peuvent pas la voir'
- (d) ndax l-oo-l-u
 (d) à cause de CL-2SG-CL-REL
 (d) 'à cause de cette chose'

- (e) nit k-i mën na-ø yëgg l-u bare l-u
 (e) personne CL-LOC pouvoir PFT-3SG ressentir CL-REL être beaucoup CL-REL

- bon ak l-u baax
 être mal avec CL-REL être bien
 (e) 'la personne peut ressentir de mauvaises et de bonnes choses'

- (f) nit k-i mën na-ø def l-u bon ak l-u baax
 (f) personne CL-LOC pouvoir PFT-3SG faire CL-REL être mal avec CL-REL être
 bien
 (f) 'la personne peut faire de mauvaises et de bonnes choses'

- (g) b-u nit k-i def-ee yëf y-u baax,
 (g) CL-REL personne CL-LOC faire-CIRC choses CL-REL être bien
 (g) 'quand cette personne fait quelque chose de bien'

nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne nit k-i k-u baax la-ø
 personne CL-LOC pouvoir PFT-3PL penser que personne CL-LOC CL-REL être bien
 COP-3SG
 'les autres gens peuvent penser que cette personne est bonne'

- (h) b-u nit k-i def-ee yëf y-u bon,
 (h) CL-REL personne CL-LOC faire-CIRC choses CL-REL être mal
 (h) 'quand cette personne fait quelque chose de mal'

nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne nit k-i k-u bon la-ø
 personne CL-LOC pouvoir PFT-3PL penser que personne CL-LOC CL-REL être mal
 COP-3SG
 'les autres gens peuvent penser que cette personne est mauvaise'

Résultat potentiel

- (g) m-oo tax nit ñ-i xelaat ne k-u am-ul-ø l-oo-l-u k-
 oo-k-u
 (g) CL-E.3SG causer personne CL-LOC penser que CL-REL avoir-NEG-3SG CL-2SG-CL-
 REL CL-2SG-CL-REL
 (g) 'à cause de ça les autres personnes pensent que celui qui n' a pas cette chose'

d-u-ø nit
 PRD-NEG-3SG personne
 'n'est pas une personne'

Ce qui différencie les définitions du français et du wolof concerne l'ordre des informations contenues dans une proposition. Nous avons souligné que le wolof fait un usage fréquent de la topicalisation, c'est-à-dire de la mise en avant du thème dans une proposition (cf. 6.3.2 à 6.3.4.). Cela se vérifie ici par les propositions (g) et (h). Dans ces deux propositions, nous avons employé des subordinées temporelles introduites par le pronom intégratif *bu*. Cela permet de mettre en avant la relation qui lie un événement (celui de la subordinée), au caractère d'une personne (la qualification d'une personne par les évaluateurs 'être bien' et 'être mal').

Nous voyons que les définitions en français et en wolof concernent, soit la combinatoire des représentants dans une langue donnée (les définitions du premier sens de XOL), soit la structure informationnelle des propositions (les définitions du second sens de XOL). Comparons à présent les définitions du nom xol du wolof, et celles des noms HEART de l'anglais et DUŠA du russe.

8.3.8. *Comparaison avec les définitions de l'anglais et du russe*

Comparons cette définition du nom wolof qui dénote soit le cœur, soit l'entité qui est le siège de la vie émotionnelle, avec les définitions de HEART de l'anglais et de DUŠA du russe proposées par Wierzbicka (1992 : 47-55). La distribution du signifié (organe physique *versus* organe psychologique) correspond à celle de l'anglais et du français. Arrêtons-nous sur la définition du nom HEART. Nous la donnons ci-dessous, telle que l'a proposée Wierzbicka.

HEART
 a part of a person
 one cannot see it
 one can imagine that it is a part of a person's body
 [in the middle of the upper half of the body
 one can hear its movements]
 because of this part, a person can feel good things and bad things
 because of this part, a person can feel good things towards other people

Remarquons déjà que Wierzbicka décrit le sens du nom HEART par la monosémie, et non par la polysémie. Nous avons donné nos arguments en faveur de la polysémie du nom XOL du wolof, et nous n'y revenons pas. Ce qui est intéressant de remarquer dans la définition de HEART, est que le signifié psychologique est restreint aux émotions en tant que telles. Celui de XOL en revanche s'étend à d'autres événements psychologiques, comme le caractère d'une personne. Pour cette raison, nous avons ajouté les propositions (d-e) dans notre définition de XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'. A ce titre, notre définition se rapproche de celle de DUŠA₂ du russe proposé par Wierzbicka (1992 : 51), que nous donnons ci-dessous.

DUŠA₂
 one of two parts of a person
 one cannot see it
 because of this part, things can happen in a person

that cannot happen in anything other than a person
 because of this part, a person can feel things
 that nothing other than a person can feel
 other people can't know what these things are
 because of this part a person can be a good person

La dernière proposition de cette définition contraste en effet avec celle de l'anglais. Elle rend compte ainsi du signifié du nom russe qui ne se limite pas à la vie émotionnelle de la personne, mais englobe d'autres domaines de sa vie psychique. Nous l'avons rendu de la même manière pour le wolof : la dernière proposition de la définition du nom russe est similaire à la proposition (d) du nom wolof. Remarquons cependant que contrairement à l'anglais et au russe, l'entité psychologique dénotée par le nom du wolof est aussi le siège d'événements considérés comme négatifs : la proposition (d) 'à cause de cette chose, la personne peut être une bonne ou une mauvaise personne' contraste avec la dernière proposition dans la définition du nom russe. Retenons ainsi que la fonction de l'entité psychologique dénotée par le nom XOL du wolof, est plus proche de celle du nom DUŠA du russe, que du nom HEART de l'anglais.

Par ailleurs, Wierzbicka contraste l'élément de sens 'partie de la personne' de HEART avec 'une des deux parties de la personne' de DUŠA du russe. Elle l'explique par les représentations différentes que donnent les deux langues de la vie psychique d'une personne. Là où l'anglais oppose SOUL 'âme' à MIND 'esprit', le russe oppose DUŠA₁ 'âme' à DUŠA₂ qui n'a pas de réel correspondant en anglais. Pour cette raison, le premier élément de sens diffère dans les définitions du russe et de l'anglais. La définition du russe marque la représentation dualiste de la vie psychologique de la personne ('âme' *versus* DUŠA₂), alors que la définition de l'anglais marque au contraire une représentation d'une vie émotionnelle monolithique.

En wolof, l'élément de sens 'partie de la personne' est commun aux signifiés de 'esprit' et 'courage' pour FIT, 'esprit' et 'intelligence' pour XEL, et 'cœur' et 'émotivité' pour XOL. Cela nous incite à représenter la vie psychologique d'une personne par un ensemble d'entités, dont chacune a une contrepartie dans la vie physique. Pour cette raison, nous avons utilisé la comparaison 'comme une partie du corps' dans notre définition de XOL₂. Ce que nous retenons des comparaisons avec les définitions de HEART de l'anglais et de DUŠA du russe, c'est que les signifiés des noms qui dénotent les mêmes entités, ne sont pas connectés aux mêmes signifiés dans les différentes langues. Et nos définitions doivent en rendre compte.

Nous avons décrit la polysémie du nom XOL qui est la base d'expressions dénotant des émotions. Tournons-nous maintenant vers les collocatifs de ce nom XOL. Rappelons que parmi ces collocatifs, les verbes qui dénotent des qualités physiques comme TÀNG 'être chaud' sont les plus utilisés. Ils servent notamment à exprimer des états émotionnels comme 'être en colère' (cf. 8.3.2.). Ils servent aussi à exprimer des causes d'états émotionnels lorsqu'un morphème de voix causative leur est suffixé (cf. 8.3.4.). Des verbes qui dénotent des actions comme JOOY 'pleurer' jouent aussi le rôle de collocatifs dans les expressions des émotions. Comme les collocatifs sont impliqués dans les expressions des émotions, nous sommes en droit d'examiner leur sens lexical, et de décrire leur sens par la monosémie ou par la polysémie. Nous avons choisi de décrire celui des verbes qui dénotent des qualités physiques pour deux raisons. La première est que nous avons déjà décrit le sens de verbes d'activités au chapitre précédent (cf. le verbe TAKK en 7.7., et le verbe DAMM en 7.8.). Nous n'avons pas encore examiné celui de verbes de qualité. Ce chapitre est l'occasion de le faire. La seconde raison tient à une discussion que nous souhaitons avoir sur la possible polysémie de ces verbes. Perrin (à paraître) soutient que les verbes du wolof qui dénotent des températures comme TÀNG 'être chaud' ont un autre sens lorsqu'ils sont utilisés dans les expressions d'émotions. Nous donnerons nos arguments contre une telle appréciation. Il est nécessaire avant cela de présenter le gabarit sémantique de ces verbes proposés par Goddard et Wierzbicka (2007).

8.4. Le gabarit sémantique des verbes de qualités physiques

Goddard et Wierzbicka proposent le terme de « verbes de qualités physiques » pour désigner l'ensemble des lexèmes comme HOT et COLD, ou HARD et SOFT de l'anglais. Ils correspondent à des adjectifs en français (CHAUD et FROID, DUR et DOUX) et à des verbes du wolof que nous avons appelés verbes de qualité (cf. 1.4.3.). Les deux auteurs analysent le sens de ces verbes en français, coréen et polonais. Ils décrivent le sens d'expressions comme *this thing is hot / cold, it is hot in this place now, I'm hot*. Cette étude nous intéresse pour deux raisons. La première est que Goddard et Wierzbicka proposent des schémas pour décrire le sens de ces verbes. Nous en présentons le prototype en 8.4.1. La seconde raison est qu'ils discutent la question de leur possible polysémie. Dans cette question, la prise en compte des expressions dites métaphoriques tient une large place. Par expression métaphorique, il faut

entendre ici une expression qui emploie un verbe de qualité physique pour dénoter par exemple une émotion ou un jugement, tels que *la vie est douce* ou *cet homme est rugueux*. Nous préciserons la notion d'expression métaphorique après avoir discuté la polysémie de ces verbes (cf. 8.6.4.). Remarquons que les faits étudiés par Goddard et Wierzbicka correspondent à ceux que nous cherchons à décrire ici. Nous voulons en effet capturer le sens de verbes comme TÀNG 'être chaud' lorsqu'ils sont utilisés dans des expressions comme *xol bi tàng na* /cœur CL-LOC être chaud PFT-3SG/ 'je suis en colère', littéralement, le cœur est chaud. Présentons tout de suite le prototype du gabarit sémantique des verbes de qualités physiques.

8.4.1. Le contenu de la définition des verbes de qualités physiques

Pour décrire le sens d'expressions telles que *this thing is hot*, Goddard et Wierzbicka suggèrent un modèle général qui implique les quatre éléments de sens suivants : (1) quelqu'un a une perception physique d'une entité (un objet la plupart du temps) qui a la propriété physique en question ; (2) quelqu'un a une sensation causée par cette perception ; (3) quelqu'un a une connaissance de cette entité à cause de cette sensation ; (4) quelqu'un pense quelque chose de cette entité à cause de cette expérience. L'élément de sens (1) permet de saisir la spécificité d'une qualité physique, si on la compare par exemple à un état tel qu'un état émotionnel. Dire d'un objet qu'il est chaud, c'est d'abord dire qu'on en a une perception physique. Alors que dire de quelqu'un qu'il est ému, c'est dire qu'il s'est passé quelque chose qui a provoqué l'émotion (cf. 8.2.1.). Nous pouvons nous attendre à ce que les différents verbes de qualités physiques se distinguent déjà par le type de perception. Ainsi, 'dur' implique le toucher, alors que 'rouge' implique la vision. Autrement dit, les verbes de qualités physiques se distinguent par le nom de la partie du corps de la personne sollicitée. DUR sollicite le signifié 'main', alors que ROUGE sollicite le signifié 'yeux'. L'élément de sens (2) indique par exemple l'évaluation négative ou positive que fait le locuteur de la perception. La sensation de 'doux' peut ainsi être évaluée comme une sensation positive ('bien' est le primitif alors sollicité, cf. 8.2.1.), alors que la sensation de 'froid' peut être évaluée comme une sensation négative. Les éléments de sens (3) et (4) sont les éléments pivots de la définition. Selon Goddard et Wierzbicka, leur fonction est d'établir une comparaison entre la sensation en (2) et une expérience jugée typique de cette sensation. Goddard et Wierzbicka proposent ainsi que la sensation de chaleur soit comparée à l'expérience de la proximité avec le feu, ou à celle de l'exposition au soleil. Alors que la sensation de lourdeur est

comparée à l'expérience de déplacement d'un objet. Nous ne prenons pas ces exemples au hasard, car nous analysons ci-dessous le sens des verbes DIIS 'être lourd' et TANG 'être chaud' du wolof. Nous n'attendons pas d'analyser leur sens pour discuter ces éléments (3) et (4), car nous savons qu'ils constituent l'hypothèse centrale de Goddard et Wierzbicka. Comme tels, ils peuvent prêter à discussion. Discutons ici la comparaison d'une sensation due à une perception, et d'une expérience jugée typique de cette sensation. Si l'on accepte que la comparaison soit au centre de la définition d'un lexème qui dénote une qualité physique, nous admettons alors que le primitif 'comme' est le signifié fondamental de ces lexèmes. Car c'est bien ce primitif qui a la fonction d'exprimer la comparaison en NSM (cf. Wierzbicka 1996 : 143-144), et c'est effet l'hypothèse centrale de Goddard et Wierzbicka. Cela a des conséquences sur la manière d'envisager la question des utilisations métaphoriques de ces lexèmes. Par exemple, parmi les deux expressions *la pierre est chaude* et *la soirée est chaude*, nous devons admettre que le sens des deux expressions inclut celui d'une comparaison avec une expérience jugée typique. Si nous admettons volontiers que le sens de l'expression *la pierre est chaude* peut être comparé à l'expérience de l'exposition au soleil, nous ne l'admettons pas pour l'expression *la soirée est chaude* (du fait de l'ambiance). Celle-là devrait plutôt être comparée à l'expérience de la proximité avec le feu. Mais alors comment distinguer une expression métaphorique d'une autre, puisque nous savons que le sens d'une expression métaphorique est déterminé par une comparaison ? Si les deux expressions renferment une comparaison, pourquoi *la soirée est chaude* serait-elle plus métaphorique que l'autre ? Nous estimons que ces deux éléments de sens augmentent la difficulté de reconnaissance des utilisations métaphoriques. Mais nous estimons néanmoins qu'ils sont une proposition raisonnable pour capturer le sens des lexèmes de qualités physiques. Nous discutons la notion d'utilisation métaphorique en 8.6.4.

Nous retenons de la proposition de Goddard et Wierzbicka que le primitif 'comme' a un rôle central dans la définition, et que des molécules de sens (cf. 6.6.3.) comme 'soleil' ou 'feu' sont très souvent sollicités dans les définitions. Nous avons vu que la question de la polysémie des lexèmes de qualités physiques revient fréquemment. Précisons les termes de cette question.

8.4.2. La question de la polysémie des lexèmes de qualité physique

En fonction des éléments de sens que nous avons présentés, la question de la

polysémie des lexèmes de qualité physique peut se poser dans trois cas. Le premier cas concerne des expressions métaphoriques dont nous venons de parler. En effet, si une expression métaphorique comme *la soirée est chaude* ne peut pas être analysée par une comparaison avec une expérience jugée typique de la chaleur (proximité avec le feu ou exposition au soleil), alors nous sommes en droit de considérer que le sens 'chaud' dans ce cas constitue un deuxième sens. Nous examinons des expressions métaphoriques pour le verbe DIIS du wolof qui réfère à la pesanteur (cf. 8.5.), et pour le verbe TÀNG qui réfère à la chaleur (cf. 8.6.). Ce premier cas concerne donc les éléments de sens (3) et (4) dans le prototype de définition des verbes de qualité physique. Le deuxième cas est celui où les différents contextes d'emploi du verbe semblent faire référence à des qualités physiques différentes. Supposons en effet que différents contextes d'emploi d'un lexème de qualité physique fassent référence non pas à une seule qualité, mais à plusieurs. C'est le cas pour certains contextes du verbe DIIS, que nous allons présenter (8.4.). Ce verbe peut en effet être traduit par 'être lourd' et faire référence à la pesanteur. Mais cette traduction ne rend pas compte du sens de ce verbe dans tous ses contextes, car il peut aussi faire référence à la plénitude d'un objet. Il faut dans ce cas discuter la différence des qualités physiques. Nous pouvons reconnaître la polysémie si les qualités physiques ne peuvent pas être perçues de la même manière. En particulier, si les différentes interprétations associées aux différents contextes ne sollicitent pas le même nom de la partie du corps pour décrire l'événement qui donne lieu à la perception de la qualité, nous pouvons là aussi reconnaître la polysémie. Autrement dit, ce deuxième cas concerne l'élément de sens (1). Le troisième cas est celui où la perception de la qualité fait appel à deux expériences différentes. C'est le cas du verbe TÀNG que nous présentons après (8.5.), et nous pouvons même dire que c'est le cas des lexèmes de qualités physiques qui réfèrent à la chaleur dans de nombreuses langues. Car d'après ce que nous avons déjà dit de ce type de lexèmes, la décomposition de son sens induit une comparaison avec deux expériences différentes : l'exposition au soleil, et la proximité avec le feu. Nous sommes ainsi en droit de poser la question de la polysémie ici aussi. Remarquons que ces trois cas se recoupent en réalité. La comparaison avec deux expériences différentes est par exemple ce qui suscite la discussion de la polysémie dans le cas des expressions métaphoriques, et dans le cas de la qualité physique qui réfère à la chaleur. Commençons par illustrer les emplois du verbe DIIS, qui réfère à la notion de poids.

8.5. Les contextes du verbe DIIS 'être lourd'

En fonction de ses multiples contextes, le verbe DIIS dénote un état physique ('être lourd'), un état psychologique ('être pénible'), un événement qui cause l'état psychologique ('rendre pénible'), un acte de langage ('se confier à quelqu'un'). Les phrasèmes ou expressions figées les plus fréquentes avec le verbe DIIS incluent 'EMB BA DIIS' 'être enceinte jusqu'au cou' littéralement « être empaqueté jusqu'à être lourd », 'BÀKKAN DAFA DIIS' 'la vie est pesante' littéralement « nez est lourd », 'DIIS NA MA' 'cela m'est pénible', 'KU DIIS' qui peut être traduit de deux manières : ou bien 'être comblé' ou bien 'être pénible'. Le verbe DIIS est ainsi employé pour référer à des événements très différents. Intuitivement, nous pouvons avancer l'hypothèse que la notion de pesanteur leur est commune. Ainsi, qu'un état psychologique comme 'être pénible' puisse être décrit comme un état physique ('être pesant') n'est pas quelque chose de choquant pour un locuteur du français. Les deux adjectifs PÉNIBLE et PESANT du français sont synonymes en effet lorsqu'ils réfèrent à un état psychologique jugé négatif. Dans la liste des phrasèmes du wolof plus haut, deux semblent cependant être des intrus. Ce sont l'état émotionnel intense et positif ('être comblé'), et l'état physique de grossesse avancée ('être enceinte jusqu'au cou'). Dans ces deux cas, la référence à la notion de plénitude semble plus adaptée à celle de pesanteur. Car si l'on veut bien admettre qu'une femme à la fin de sa grossesse a du mal à se déplacer, pourquoi donc quelqu'un de comblé serait-il associé à la pesanteur ?

Regardons de plus près ces contextes. Et avant tout, comparons ceux qui ont la même construction. Il faut effectivement noter que ce verbe DIIS est compatible avec une construction intransitive (8.4.1.), et avec une construction transitive (8.4.2.). Commençons par la construction intransitive.

8.5.1. La construction intransitive

Dans une construction intransitive, le verbe DIIS peut modifier un nom dans une construction qualificative comme en (112a), où le nom LAM 'bracelet' précède le verbe DIIS qui le modifie, et où le pronom *bu* connecte les deux lexèmes. Il peut aussi être employé en fonction adverbiale, et il est souvent alors introduit par la proposition *ba* 'jusqu'à', comme en (112b).

(112a)

lingeer, sama aawo b-a, na-ñu jël lam b-u **diis**
 reine POSS.1SG première épouse CL-LOC OPT-1PL prendre bracelet CL-REL être lourd
 'ma reine, ma bien-aimée, prenons un bracelet bien lourd'

(Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 127)

(112b)

balaa jëkkër j-ée dee nag, fekk na-ø ndaw s-i
 avant que mari CL-LOC mourir donc se trouver PFT-3SG femme CL-LOC

ëmb ba **diis**

être enceinte LOC être lourd

'avant que le mari ne meure, il se trouva que la femme était enceinte jusqu'au cou'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Nous avons repris l'exemple de la femme enceinte en (112b). Pour un exemple similaire qui concernerait un être non-humain comme un animal, Diouf (2003) donne l'exemple du verbe FEES 'être plein' dans son dictionnaire (cf. entrée FEES). Les locuteurs que nous avons interrogés n'ont pas accepté d'employer ce verbe FEES 'être plein' pour faire référence à une femme enceinte. Nous en déduisons que le signifié 'être enceinte' est davantage lié au sens 'être lourd' du verbe DIIS qu'au sens 'être plein' du verbe FEES. Les deux notions de poids et de plénitude sont cependant proches, si l'on considère l'énoncé (112a). On pourra certes soutenir avec raison qu'un bijou peut être plus ou moins lourd à porter, surtout si on le porte à une partie du corps aussi fragile qu'une oreille. Mais l'on sent bien qu'une signification plus spécifique est attachée à cet emploi. Dans le cas d'un métal précieux, il s'agit vraisemblablement de la quantité de métal pur que contient l'objet. Du reste, un bijou en or pur ou en argent pur est souvent plus lourd qu'un bijou en métal non précieux. Dans le cas du bijou, le verbe DIIS réfère au moins autant à la pesanteur qu'à la plénitude. Voyons si ces deux notions sont aussi présentes dans d'autres contextes. Les deux énoncés suivants l'illustrent. Ils concernent des états psychologiques, et non plus des états physiques. Dans l'énoncé (113a), le verbe DIIS est utilisé à l'impératif négatif (*bul diis*) et véhicule une évaluation négative ('être pesant' = 'être pénible'). Alors que dans l'énoncé (113b), l'emploi de DIIS a la fonction de qualificatif puisqu'il est postposé au relatif indéfini *ku*, et la connotation est positive puisqu'on le traduit par 'être comblé'.

(113a)

koon nag, b-oo dem-ee sa kër jëkkër, bul **diis**
 donc alors CL-2SG aller-circ POSS.2SG maison mari IMP.NEG : 2SG être lourd
 'donc quand tu vas à la maison de ton mari, ne sois pas pesante'
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 10d)

(113b)

k-u **diis** yaa ko yan Laaxu
 qui-REL être lourd 2SG 3SG ? ?²³
 'tout individu comblé l'est grâce à toi'
 (Cissé 2006, 33 : 25)

La possibilité d'employer le verbe **DIIS** pour référer à des états psychologiques jugés négatifs et positifs, est une indication pour nous que le signifié du verbe inclut deux éléments de sens. Le premier réfère à la pesanteur jugée négative, et le second réfère à la plénitude jugée positive. Goddard et Wierzbicka proposent que l'expérience jugée typique associée à la pesanteur, est celle du déplacement volontaire d'un objet. Dire qu'une chose est lourde revient alors à dire que quelqu'un ne peut pas bouger une chose comme il le veut. Cela nous semble en effet une manière simple de décrire l'expérience typique. En revanche, cette expérience ne convient qu'en partie à la notion de plénitude. Dire qu'une chose est pleine, c'est dire qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose. Nous estimons cependant que la plénitude suppose une plus grande difficulté à déplacer quelque chose de plein que la même chose vide. Nous précisons « la plus grande difficulté », car il est évident qu'un sac plein de plumes n'est pas difficile à déplacer. Il est néanmoins plus difficile à déplacer que le même sac vide. Les différents emplois du verbe **DIIS** que nous avons relevés jusqu'ici sont analysables par le signifié 'cette chose ne peut pas bouger comme les autres choses parce qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose'. Testons cette hypothèse avec les emplois de la construction transitive.

8.5.2. *La construction transitive*

La construction transitive n'a que deux réalisations. En (114a), le sujet du verbe

²³ Nous n'avons pas trouvé de traduction pour les formes *yan* et *laaxu*. Nous avons donc laissé la traduction proposée par Cissé.

dénote un événement et non une personne. Dans ce cas, la construction du verbe est forcément au parfait (le morphème *na-* du parfait est postposée au verbe, cf. 3.4.1.).

(114a)

wax ko ko **diis** na-ø ma
 parler 3SG 3SG être lourd PFT-3SG 1SG
 'le lui dire m'est pénible' lit. « dire cela à lui est lourd pour moi »
 (Fal et al. 1990, DIIS)

L'autre réalisation de la construction transitive est restreinte au domaine des échanges langagiers. Dans ce cas, le verbe **DIIS** a la seule signification de 'confier quelque chose à quelqu'un', comme dans l'énoncé suivant, où le verbe est muni du suffixe exitif *-i*. La forme *man* est une variante du verbe **MËN** 'pouvoir'.

(114b)

man-oon na-a ko **diis-i**
 pouvoir-PASS PFT-1SG 3SG être lourd-EX
 'j'avais pu aller le lui confier'
 (Cissé 2006, 542 : 17)

Ici, le signifié du verbe est plus transparent que dans les derniers exemples de la construction intransitive. Dire des choses importantes à quelqu'un est bien une difficulté pour la personne qui se confie, et il n'est pas facile de transférer ces choses souvent secrètes et dites sous le sceau de la confiance. Une autre version serait de dire que se confier à quelqu'un, c'est transférer sur une autre personne le poids d'un secret ou d'un souci.

La signification de la construction transitive ('faire quelque chose à quelque chose / quelqu'un') et le signifié du verbe **DIIS** sont compositionnels. Si nous reprenons notre hypothèse sur le signifié associé au verbe **DIIS** ('cette chose ne peut pas bouger comme on le veut parce qu'il y a beaucoup de choses à l'intérieur de cette chose'), nous voyons que la construction transitive signifie 'ne pas pouvoir faire bouger cette chose comme on le veut parce qu'il y a beaucoup de choses à l'intérieur de cette chose'. Nous pouvons ainsi confirmer notre hypothèse que le signifié du verbe **DIIS** est le même pour tous les contextes que nous avons examinés. Tous les contextes du verbe **DIIS** peuvent être rapportés à l'expérience de déplacement malaisé d'une entité à cause de sa plénitude. Si cette expérience peut effectivement se rapporter à celle du

sac qui est lourd, éventuellement à une femme enceinte à un stade avancé de sa grossesse (elle a du mal à se déplacer), et même à celle de la confiance (quelqu'un qui se confie estime que ses confidences sont plus difficiles à dire que lorsqu'il récite une leçon par exemple), il est peut-être plus délicat de rapporter l'expérience de la pesanteur à celle du bracelet dit « lourd ». Il faut sans doute concevoir qu'un contexte comme celui du bracelet est une version affaiblie du sens du verbe *DIIS*. Car malgré tout, un bracelet qui est composé massivement d'une matière riche comme l'argent ou l'or est plus lourd qu'un objet qui n'est pas fait d'une matière précieuse. Et un bracelet qui est lourd ne se laisse pas facilement oublier : son poids est sensible à chaque mouvement.

8.5.3. *Monosémie du verbe DIIS*

Pour récapituler, nous avons extrait de tous ces énoncés les éléments de sens (1) 'avoir beaucoup de choses à l'intérieur', (2) 'ne pas pouvoir bouger comme on le veut' avec une variante 'ne pas pouvoir dire les choses comme on le veut' ; et (3) 'dire à quelqu'un de grandes choses'. Le dernier élément de sens n'est valable que pour la signification de 'confier quelque chose à quelqu'un'. Ce sont les éléments de sens (1) 'avoir beaucoup de choses à l'intérieur' et (2) 'ne pas pouvoir bouger comme on le veut', qui sont communes à toutes les significations. Nous proposons la définition suivante pour le sens de *DIIS* 'être lourd'.

quelque chose comme ça :

- (a) si quelqu'un veut faire bouger une chose avec ses mains_[m]
- (b) cette personne peut sentir quelque chose de mal dans son corps à cause de ça
- (c) à cause de ça, cette personne peut penser qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose
- (d) à cause de ça, cette personne ne peut pas bouger cette chose comme les autres choses comme elle le veut

La première proposition donne le domaine d'application de la qualité physique, et spécifie que le primitif sémantique basique pour décrire de telles lexies, est le primitif 'comme (ça)'. C'est le développement de l'explication qui permet ensuite de spécifier que le sens général des qualités physiques est celui d'une connaissance sur les choses, amenée par l'expérience. Les propositions (a) à (d) décrivent cette expérience. La proposition (a) rend explicite le fait que cette expérience est une action volontaire de mouvement (veut bouger). La proposition (b) lie l'expérience à

la sensation physique. La proposition (c) décrit la connaissance issue de cette sensation, qui est celle de la plénitude d'une chose. C'est la proposition (d) qui verbalise le sens complexe du verbe DIIS en wolof, puisqu'il lie la notion de pesanteur à celle de plénitude.

Comparons notre définition avec celle du verbe HEAVY de l'anglais proposée par Goddard et Wierzbicka (2007). Il faut préciser une chose avant toute comparaison. Les verbes anglais HEAVY et wolof DIIS n'ont pas exactement le même sens. En particulier, le verbe DIIS du wolof a des éléments de sens supplémentaires qui sont liées à la notion de plénitude, et qui sont absentes du sens du verbe anglais HEAVY.

This thing is heavy.

this thing is like this :

- (a) if a person does something to this thing with some parts of their body
- (b) like people do something to a thing when they want it to be above the place where it is,
- (c) this person can feel something in their body because of it
- (d) because of this, this person can know something about this thing
- (e) because of this, this person can think like this :
- (f) "if someone does something to this thing for some time with parts of their body
- (g) because they want it to be in a place very far from the place where it was before,
- (h) they can't not feel something bad in their body because of it"

Dans leur définition, Goddard et Wierzbicka ont été soucieux de distinguer le sens de HEAVY du sens de BIG par exemple. C'est pourquoi ils ont considéré que la difficulté de mouvement n'appartient pas seulement au sens de HEAVY. Selon eux, toute chose de grande dimension n'est pas aisément mobile. Nous le reconnaissons, mais nous avons été soucieux de proposer une définition qui tienne compte de tous les contextes du verbe DIIS du wolof. Ainsi, si nous avions gardé les propositions (b-g-h) de l'anglais, nous n'aurions pas pu rendre compte des contextes d'une femme enceinte ni du bracelet, ni même du comble d'émotion. Nous avons opté pour une définition plus large, mais qui nous semble convenir avec tous les contextes que nous avons relevés, et qui garde la spécificité du sens lexical du wolof DIIS.

Nous venons de voir qu'il est possible de décrire le sens lexical d'un verbe comme DIIS qui a des contextes variés, en rapportant la qualité dénotée par ce verbe à une expérience commune et unique, qui est celle du déplacement difficile de l'entité à cause de la plénitude de l'entité. Qu'en est-il si les contextes différents d'un même verbe nécessitent la description de deux expériences différentes ? Cela implique-t-il de la polysémie ? C'est ce que nous allons voir avec les verbes TÀNG et FEEX qui sont

largement employés dans les expressions des émotions, comme nous l'avons vu en 8.3., mais qui sont aussi employés dans des contextes qui réfèrent à des températures ambiantes, comme 'faire chaud' ou 'faire frais'.

8.6. Les emplois du verbe TÀNG 'être chaud'

Dans cette section, nous discutons le sens des verbes qui dénotent des qualités comme la chaleur ou la fraîcheur. Goddard et Wierzbicka (2007) donnent des arguments en faveur de leur polysémie. Nous les présentons en 8.6.1. En nous appuyant sur leur rôle dans les expressions des émotions en 8.6.2, nous donnons nos arguments en faveur de leur monosémie, et nous proposons leur définition en 8.6.3.

8.6.1. *Les arguments pour la polysémie*

Sur la base d'arguments morphologiques selon lesquels le lexème correspondant à celui de l'anglais HOT serait dérivé du nom qui signifie 'feu' dans des langues du monde, qu'ils ne citent malheureusement pas, Goddard et Wierzbicka (2007) avancent l'hypothèse que le sens des verbes qui dénotent le chaud ou le froid est lié au signifié 'feu'. Cette hypothèse peut être formulée plus précisément de la façon suivante : la définition des verbes comme HOT ou COLD de l'anglais contient un élément de sens qui rapporte la qualité du chaud ou du froid à l'expérience de la proximité avec le feu. En d'autres termes, dire qu'une chose est chaude ou froide nécessite de dire que quelqu'un pense comme ça : « c'est comme quand une chose a été (ou non) proche du feu ». Cette hypothèse est utilisée pour décrire des énoncés comme *this thing is hot* où le nom THING peut désigner par exemple un objet ou une matière. Cette hypothèse ne permet pas de décrire en revanche des énoncés comme *this place is hot* ou *I am hot* qui dénotent plutôt une température ambiante et la sensation ressentie par une personne qui se trouve dans un endroit à cette température. Selon Goddard et Wierzbicka, la description de ces derniers énoncés nécessite une seconde hypothèse : ce n'est pas alors l'expérience de la proximité avec le feu qui se rapporte aux températures ambiantes, mais celle de l'exposition au soleil. Dire qu'il fait chaud revient à dire que 'ce lieu est comme quand le soleil est au-dessus de ce lieu depuis longtemps'. Comme cet élément de sens se substitue à celui qui référerait au feu dans la description d'une expression comme *cette chose est chaude*, Goddard et Wierzbicka estiment que les verbes comme HOT de l'anglais sont

polysémiques. Les verbes dans les deux contextes partagent le même gabarit sémantique, mais ils diffèrent par l'expérience à laquelle ils se rapportent.

8.6.2. *L'expérience de l'émotion*

Discutons ce choix de description avec les expressions du wolof qui dénotent des émotions. L'intérêt de ces données du wolof est de montrer que leur description nécessite de faire référence tantôt au signifié 'feu', tantôt au signifié 'soleil'. Si l'on acceptait la polysémie de ces verbes comme Goddard et Wierzbicka, Il faudrait alors admettre que le sens de ces expressions émotionnelles est vague, dans la mesure où elles réfèrent à deux expériences différentes. Or, nous avons montré en 8.3. que les expressions des émotions dans lesquelles ces verbes sont employés ne sont pas vagues, et que leur sens peut être décrit précisément. A la fin de ce paragraphe, nous optons au contraire pour la monosémie de ces verbes, en proposant de faire référence à l'unique expérience de la douleur, qui permet de rassembler les deux expériences de la proximité avec le feu, et de la présence du soleil.

Constatons premièrement que le wolof est un contre-exemple d'une dérivation entre les lexèmes qui signifient 'être chaud' (TÀNG) et 'feu' (SAFARA). Pourtant, il est vrai que dans le contexte des expressions des émotions, une relation peut être établie avec l'expérience qui se rapporte à celle de la proximité avec le feu. Ainsi, le dérivé causatif LAKK-AL (brûler-CAUS) est synonyme du dérivé causatif TÀNG-AL et signifie 'énervé'. Par ailleurs, le verbe FUUR 'écumer' qui dénote l'effet du feu sur un liquide, est aussi employé pour dénoter une colère intense, comme l'attestent les énoncés suivants.

(115a)

xol b-a fuur, mu ni ko
cœur CL-LOC écumer 3SG dire 3SG
'le cœur écumant il lui dit'

(Diagne 2005, *IV, Le Cadi Madiakhaté Kala* : 1a)

Dans l'énoncé (115a), le verbe FUUR 'écumer' est le collocatif verbal du nom XOL, et la construction illustre le sens de 'XOL fait quelque chose', que nous avons présentée lors de l'examen de la phraséologie de XOL, en 8.3.5. plus haut. Dans l'énoncé (115b), c'est le morphème de la troisième personne du singulier *mu* qui est sujet du verbe FUUR 'écumer'. Il commute avec le nom MEEW de la classe *m* qui désigne le lait,

écumant sous l'effet de la chaleur produite par le feu.

(115b)
 xool-al meew m-i bala mu-y **fuur**
 regarder-IMP.2SG lait CL-LOC avant que 3SG-INAC écumer
 'surveille le lait de peur qu'il ne monte'
 (Diouf 2003, FUUR)

Ces données semblent accréditer la première hypothèse de Goddard et Wierzbicka, selon laquelle le sens des verbes comme TÀNG 'être chaud' inclut le signifié 'feu', et cela semble être le cas des expressions qui dénotent des émotions comme la colère, où le verbe TÀNG 'être chaud' est constituant d'une collocation. Pourtant, les données du wolof illustrent aussi qu'un antonyme de TÀNG, le verbe FÉEX 'être frais', ne peut pas être analysé de la même manière, alors qu'il est lui aussi utilisé dans les expressions qui dénotent des émotions. Nous l'illustrons avec l'énoncé (116a), où le verbe FÉEX a un emploi prédicatif. Dans la première proposition de l'énoncé, le verbe est muni du suffixe causatif, et fait référence à la cause d'une émotion, alors que sa lecture de verbe d'état dans la seconde partie de l'énoncé fait référence à un état émotionnel.

(116a)
féex-al nga gaa y-i te **féex**-oo
 être frais-CAUS 2SG gens CL-LOC et être frais-NEG.2SG
 'tu as soulagé les gens et tu n'es pas soulagé'
 (Cissé 2006, 34 : 19)

Dans l'énoncé (116b) en revanche, le verbe ne dénote pas une émotion, mais une température ambiante agréable. Le verbe est en emploi prédicatif, et le sujet est impersonnel, marqué par le morphème sans signifiant de troisième personne du singulier au parfait.

(116b)
 tey **féex** na-ø
 aujourd'hui être frais PFT : 3SG
 'aujourd'hui il fait bon'
 (Fal et al. 1990, FÉEX)

Dans ce contexte, on ne peut décomposer le sens du verbe FÉEX par la description de la proximité avec le feu, mais par celle de l'exposition au soleil. Pour les expressions des émotions qui utilisent des verbes de qualité faisant référence à la chaleur ou à la fraîcheur, le locuteur wolof a ainsi à sa disposition des verbes comme LAKK 'brûler' ou FUUR 'écumer' qui font référence à l'action du feu ou du soleil (brûler), ou aux effets de cette action (écumer) ; mais aussi des verbes comme FÉEX 'être frais' qui lui, fait uniquement référence à l'absence de soleil. Si nous mettons en regard ces deux constats, c'est qu'ils permettent d'extraire un sens commun : le fait de ressentir une douleur (chaleur) ou une sensation agréable (absence de chaleur). Ameka (2013) a fait une remarque similaire à propos de l'éwé : le soulagement est conçu comme une expérience similaire à la sensation de fraîcheur de la température ambiante, et non comme une expérience dans laquelle le feu serait absent.

8.6.3. Monosémie des verbes de chaleur et de fraîcheur

Nous tirons deux choses de ce développement. La première est que les données du wolof montrent que des états émotionnels exprimés en termes de chaleur ou de fraîcheur sont conçus comme des sensations de douleur ou d'absence de douleur. La seconde est que le feu et le soleil sont deux référents qui causent ces sensations. Ils ne s'opposent pas. Tous les deux peuvent causer la même sensation de douleur ou d'absence de douleur. C'est ainsi que l'expérience de la douleur se rapporte aux différents contextes des verbes comme TÀNG et FÉEX. Pour définir le sens d'une phrase comme « une chose est chaude », on ne dira plus 'cette chose a été proche du feu' ou 'cette chose a été dans un lieu où était le soleil'. Mais on dira 'la personne qui touche cette chose ressent quelque chose de mal'. Le lecteur peut à ce stade critiquer le manque de précision de ces formules. Avec raison. En effet, ces formules sont aussi valables pour définir des phrases comme « cette chose est pointue » et pour toute autre phrase qui attribue une qualité à une chose, lorsqu'elle est associée à une douleur.

C'est pourquoi nous proposons que le sens des verbes comme TÀNG et FÉEX soit le produit de deux éléments de sens : (1) 'quelqu'un peut ressentir quelque chose de bien / de mal' et (2) 'quand cette personne est proche / loin du feu / du soleil'. C'est la notion de proximité avec les deux référents du feu ou du soleil qui permet de rassembler les deux expériences de la douleur due à la chaleur du feu, ou du soleil. C'est pour ça que nous soutenons que les deux expériences sont associées au sens lexical de ces verbes. Nous estimons que l'homme a à sa disposition deux types

d'expériences différentes, qui lui permettent de connaître le sens 'être chaud'. Il peut l'avoir par le feu, ou par le soleil. Dès lors, nous optons pour une description unique des différents contextes d'emplois de ces verbes.

Nous proposons ainsi la définition de TÀNG 'être chaud'.

Cadre lexico-syntaxique

(a) quelque chose comme ça :

Scénario motivationnel

(b) si une partie du corps de quelqu'un touche une chose qui est comme ça

(c) cette personne peut sentir quelque chose de mal

(d) à cause de ça, cette personne peut penser comme ça :

(e) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été un moment
avant là où il y a le feu _[m]

(f) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été un moment
avant là où il y a le soleil _[m]

Résultat potentiel

(g) à cause de ça, la personne peut sentir quelque chose de mal si cette personne touche cette chose quand elle est comme ça

Nous proposons aussi la définition de FÉEX 'être frais'.

Cadre lexico-syntaxique

(a) quelque chose comme ça :

Scénario motivationnel

(b) si une partie du corps de quelqu'un touche une chose qui est comme ça

(c) cette personne peut sentir quelque chose de bien

(d) à cause de ça, cette personne peut penser comme ça :

(e) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été à un là où il n'y a
pas le feu _[m]

(f) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été à un là où il n'y a
pas le soleil _[m]

Résultat potentiel

(g) à cause de ça, la personne peut sentir quelque chose de bien si cette personne touche cette chose quand elle est comme ça

Ces définitions mettent en évidence qu'un verbe employé comme l'expression d'une qualité physique et comme l'expression d'une sensation d'une température ambiante a un sens unique. Nous ne suivons pas Goddard et Wierzbicka lorsqu'ils estiment que ces verbes sont polysémiques, à cause de l'alternance entre les signifiés de 'soleil' pour la cause de la température ambiante, et le signifié de 'feu' pour la cause de la propriété physique d'une chose. Là encore, comme pour le verbe *DIIS* que nous avons analysé précédemment, nous donnons une définition plus générale que celles proposées par Goddard et Wierzbicka, qui opte pour une description monosémique des verbes de qualités physiques, alors que celle de Goddard et Wierzbicka opte pour une description polysémique. Notre choix est dû aux expressions des émotions du wolof dans lesquelles ces verbes sont employés. L'analyse de ces expressions a montré que deux référents extralinguistiques différents se rapportent en réalité à la même expérience de la douleur ou du soulagement due à la proximité ou non avec ces référents. Il reste cependant à expliquer pourquoi ces verbes sont monosémiques, alors même qu'ils ont le potentiel d'avoir un large éventail de contextes. Nous avançons une hypothèse sur la sémantique de ces verbes au paragraphe suivant.

8.6.4. La comparaison dans les définitions

Dans les définitions en NSM, le primitif qui exprime une comparaison entre deux entités est le primitif 'comme'. Nous l'avons employé dans les définitions de verbes qui dénotent des propriétés physiques (*DIIS* 'être lourd', *TÀNG* 'être chaud'), et dans la définition de *XOL₂* qui dénote une entité psychologique. Dans les définitions des verbes de propriétés physiques, le primitif 'comme' a pour fonction d'établir une correspondance entre la propriété physique ('être lourd' ou 'être chaud'), et une expérience physique ('déplacer quelque chose' dans le cas de la pesanteur, et 'toucher quelque chose' dans le cas de la chaleur). Dans les définitions du nom *XOL*, le primitif 'comme' établit une comparaison entre une entité physique (le cœur) et une entité psychologique (appelons-la l'émotivité). Nous avons ainsi établi à chaque fois une comparaison, mais nous n'avons pas systématiquement comparé une entité

physique à une entité psychologique. Pourtant, beaucoup de verbes qui dénotent des événements physiques dénotent aussi des événements psychologiques comme WÀÑÑI ('abaisser' dans le sens physique, 'humilier' dans le sens psychologique) ou KOCC ('être très droit' dans le sens physique, 'être très honnête' dans le sens psychologique). Cette remarque a une conséquence sur l'analyse du sens. Car il faut noter que nous avons considéré que le nom XOL est polysémique, alors que les verbes DIIS et TÀNG sont monosémiques. Autrement dit, il faut que nous expliquions maintenant dans quels cas nous pouvons considérer que la comparaison entre une entité physique et une entité psychologique est la source d'une polysémie. Si l'on accepte qu'une comparaison entre une notion physique et une notion psychologique entraîne la polysémie de l'unité lexicale, alors il faut accepter une comparaison très générale et abstraite comme 'une chose psychologique est comme une chose physique'. Cette formulation d'une comparaison générale entre deux domaines conceptuels correspond à l'acceptation de la métaphore popularisée en linguistique par Lakoff et Johnson (1997), qui consiste en effet à comparer un domaine source à un domaine cible, et qui fait correspondre les éléments des deux domaines selon la même relation de façon systématique. L'avantage d'une telle comparaison est certes de capturer beaucoup de couples de signifiés, mais son inconvénient est de surgénérer de la polysémie que nous estimons souvent injustifiée. Il est en effet possible la plupart du temps de produire une définition unique et néanmoins précise du sens de ces lexèmes, ce qui aboutit à rejeter la polysémie au profit d'une description monosémique du sens (cf. l'analyse du verbe TAKK au chapitre précédent, qui a pour interprétations 'fixer quelque chose à quelque chose', 'se marier', 'hypnotiser' pour les domaines physiques, sociaux et psychologiques).

Si on considère le niveau lexical, on peut dire d'abord que c'est systématique : beaucoup de couples de lexies sont alors concernées (ainsi beaucoup d'adjectif du français comme DROIT 'être rectiligne' et DROIT 'être honnête'). On peut dire ensuite que le scénario motivationnel est le même, mais qu'il s'applique à des domaines conceptuels différents : l'espace et le temps, le physique et le psychique. C'est pourquoi nous préférons considérer le niveau conceptuel pour traiter de telles métaphores.

En wolof, Moore (2000) a analysé la métaphore conceptuelle qui implique le domaine source spatial et le domaine cible temporel ('le temps est comme un espace') en prenant des exemples de divers lexèmes (le verbe JOT par exemple qui signifie 'atteindre une cible' mais aussi 'atteindre un moment', et le nom de même signifiant que l'on peut aussi bien traduire par 'temps').

Nous estimons que la plupart de ces métaphores sont effectivement conceptuelles, mais qu'il est possible la plupart du temps de produire des définitions lexicographiques uniques au niveau lexical. C'est pourquoi nous ne retenons pas le terme de métaphore lexicale.

Le seul cas de relation 'une chose psychologique est comme une chose physique' que nous avons décrit par la polysémie concerne le nom *XOL*, pour les deux raisons suivantes. Premièrement, ce nom est un constituant de collocations et de phrasèmes qui dénotent tous des émotions. Le domaine psychologique est alors nettement circonscrit. Le nom fait partie de phrasèmes (figés) et de semi-phrasèmes, et son sens est alors bien différent de celui qu'il a dans les autres emplois. Deuxièmement, le nom a la capacité de faire partie de constructions possessives dans lesquelles il est possible de faire commuter le nom de l'entité possédée et celui du possesseur. Ce n'est donc pas en raison d'un lien de métaphore entre les deux signifiés que nous acceptons la polysémie de *XOL*, mais en raison d'emplois très particuliers figés. Rappelons que le figement est un argument pour extraire un nouveau sens d'un lexème (cf. chapitres 4 et 5). Certes, nous admettons que des lexèmes aient des extensions d'emplois métaphoriques, et puissent ainsi faire partie de différents champs du lexique. Mais cela n'entraîne pas systématiquement pour nous leur polysémie. C'est ce que nous avons illustré dans ce chapitre.

8.7. Conclusion du chapitre 8

Dans ce chapitre, nous avons d'abord éclairci la notion de « scénario cognitif » (cf. 8.2.1.), terme proposé par Wierzbicka pour décomposer les signifiés des unités lexicales qui dénotent des émotions. Puis, nous avons présenté une spécificité du lexique wolof, concernant des états émotionnels transitoires (8.2.4.). Nous les avons décrits comme des hyperlexèmes monosémiques en 8.2.5. (ensembles de lexèmes verbaux et nominaux de même forme et de même sens). Néanmoins, nous avons constaté que même si ces hyperlexèmes peuvent être décomposés par un scénario motivationnel unique, ils doivent être compatibles avec autant de cadres lexico-syntaxiques différents qu'il y a de catégories lexicales différentes (cf. 8.2.4. et 8.2.5.).

Nous nous sommes ensuite concentré sur les expressions qui dénotent des émotions, et nous avons analysé le sens des constituants de ces expressions. La description fine

de leur phraséologie nous a permis de proposer une description de la polysémie du nom XOL (cf. 8.3.), alors que les verbes qui dénotent des états physiques, et qui sont les collocatifs des noms dans ces collocations, ont été décrits et analysés comme des cas de monosémie (cf. 8.5. et 8.6.).

Nous avons profité de la description de la polysémie du nom XOL qui désigne le cœur, pour faire une comparaison avec les définitions données par Wierzbicka pour des noms équivalents du russe et de l'anglais. Nous en retenons que la description de la polysémie de ces noms met en évidence des différences culturelles dans la conception de la personne, et que les définitions doivent en rendre compte (cf. 8.3.8.).

En ce qui concerne les verbes qui dénotent des qualités physiques, nous avons argumenté pour décomposer leur sens par l'expression des expériences auxquelles ils renvoient. Ainsi, les verbes qui dénotent des températures doivent être décomposés par l'expérience de la chaleur ou de la fraîcheur (cf. 8.6.), alors que ceux qui dénotent la pesanteur doivent être décrits par l'expression du déplacement difficile (cf. 8.5.). Dans ces décompositions, nous avons souligné que le sens lexical intègre une comparaison (une qualité est comparée à une expérience), rendue par la présence du primitif 'comme' dans la définition en NSM. Nous avons vu qu'une comparaison dans la définition n'entraîne pas nécessairement la polysémie. Et ceci nous a servi à récuser la polysémie de ces verbes, même lorsqu'ils ont des extensions métaphoriques (cf. 8.6.4.).

Au chapitre suivant, qui est l'ultime de ce travail, nous extrayons des définitions que nous avons produites des liens de polysémie, que nous comparons avec les liens qui connectent des lexies reliées par la dérivation, la conversion, ou par des liens de composition dans des constructions.

